



SM le Roi félicite le Président de la République d'Estonie à l'occasion de la fête nationale de son pays

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au Président de la République d'Estonie, M. Alar Karis, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

Dans ce message, le Souverain exprime Ses chaleureuses félicitations à M. Alar Karis et Ses vœux au peuple estonien de davantage de progrès et de prospérité.

Sa Majesté le Roi saisit cette occasion pour saluer les relations d'amitié étroite liant les deux pays, faisant part de Sa détermination à continuer d'œuvrer de concert avec le Président estonien en vue de renforcer et d'élargir la coopération bilatérale au service de l'intérêt commun et pour répondre aux aspirations des deux peuples.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10446

Mardi 25 Février 2025

Le Groupe socialiste - Opposition ittihadie milite pour un meilleur équilibre entre les pouvoirs et le renforcement du rôle du législatif

L'action du Médiateur du Royaume appelée à surmonter les limitations structurelles



Page 3

Le président du Sénat français au Sahara marocain

Le président du Sénat (Chambre haute du Parlement français) Gérard Larcher, en visite officielle au Maroc depuis dimanche, se rendra ce mardi au Sahara marocain.

M. Larcher est arrivé dimanche à Rabat, à l'invitation de son homologue marocain, "afin de renforcer la coopération interparlementaire et la relation d'amitié" entre les deux pays, selon un communiqué du Sénat, rapporte l'AFP.

Accompagné de plusieurs élus de la Chambre haute, le président du Sénat devait également rencontrer le chef du gouvernement à Rabat, avant de se rendre ce mardi à Laâyoune, pour y "refléter la nouvelle position de la France selon laquelle le présent et l'avenir du Sahara s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine".

Avant M. Larcher, la ministre française de la Culture, Rachida Dati, s'était déjà rendue en février dans les provinces du Sud du Royaume.



Déclaration finale du Forum national ittihadie des intellectuels

Il est opportun d'entreprendre l'habilitation institutionnelle des affaires culturelles conformément aux dispositions constitutionnelles

Page 2

Déclaration finale du Forum national ittihadî des intellectuels

Il est opportun d'entreprendre l'habilitation institutionnelle des affaires culturelles conformément aux dispositions constitutionnelles

Actualité



Sur invitation de l'Union socialiste des forces populaires, une « rencontre nationale des intellectuels ittihadîs » a été organisée le 22 février 2025 au siège du parti à Rabat, sous la thématique « La culture, pilier essentiel pour la promotion du projet démocratique de développement » avec la participation d'une pléiade d'intellectuels du parti des forces populaires ainsi que d'hommes de culture d'autres horizons issus de la sphère de production de la culture et du « capital symbolique » de la richesse intellectuelle.

Ce forum, qui répond à la volonté de l'USFP de mettre en avant l'importance opportune et cruciale de la culture au milieu du champ politique, s'est distingué par l'allocution inaugurale du Premier secrétaire du parti, Driss Lachgar, lue en son nom par Ahmed El Aked, membre du Bureau politique dans laquelle il a exprimé sa satisfaction de ce regroupement d'intellectuels venus discuter de la place et de l'avenir de la culture au Maroc.

Driss Lachgar a déploré ce qu'il a qualifié de « gel intentionnel de l'action culturelle » des suites de circonstances indéterminées », au moment où « le Maroc, en pleine mutation économique et institutionnelle, a plus que jamais besoin de la culture en tant qu'outil et moteur du changement... »

Là-dessus, le Premier secrétaire du parti des forces populaires, en soulignant le rôle clé des intellectuels et hommes de culture dans le processus de consolidation des droits et li-

bertés et de renforcement du double choix constitutionnel de notre pays, à savoir la démocratie et le développement, a mis l'accent sur l'impératif de pleinement impliquer les intellectuels dans la construction démocratique et le développement global du pays., (cf. l'article du confrère Mourad Tabet publié sur les colonnes de notre journal).

Dans une déclaration finale émise à l'issue des travaux de cette rencontre, les participants ont indiqué que « dans un contexte marqué par une pléthore culturelle inédite au niveau national, mais aussi sur le plan international », s'appuyant sur la teneur d'une Constitution pleinement imprégnée par l'influence agissante de la culture, cette dernière nécessite, pour ce faire, le déploiement d'une action collective à même d'asseoir toutes les conditions susceptibles de recouvrer le rôle manifeste et crucial sur le plan institutionnel et symbolique quant à « la formulation des nouvelles interrogations, le renouvellement de la réflexion opportune et la protection de la valeur humanitaire dans un monde qui connaît une mutation alarmante qui pourrait freiner l'humanisme de l'homme par l'aplatissement de son existence en le noyant dans une atmosphère mortelle et en glorifiant les identités rétrogressives ».

Dans le communiqué sanctionnant les travaux du forum, les participants considèrent que « le projet culturel, sociétal et démocratique ne peut être consolidé en l'absence d'un

système culturel apte à immuniser l'identité dans son ouverture sur l'autre en pleine cohésion avec les cultures et les civilisations différentes ».

A cet effet, la rencontre estime qu'il est opportun d'entreprendre l'habilitation institutionnelle des affaires culturelles par le biais de la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles y afférentes dont notamment celles se rapportant au Conseil national de la culture et des langues.

Par ailleurs, la déclaration finale souligne que les actions escomptées consistant à créer une dynamique sociétale favorisant la culture critique contribuant à la promotion sociale, la réforme de l'apprentissage, l'ancrage des principes droit-de-l'hommes et la généralisation du dialogue rationnel, exigeant, d'ores et déjà, la consolidation des institutions culturelles de la société telles que l'Union des écrivains du Maroc, outre celles de la société civile (...)

Ainsi les participants et acteurs de ce forum culturel ont conclu leurs travaux par les recommandations suivantes :

- La mise en place d'une commission composée de « leaders de la culture au sein de l'Union des écrivains du Maroc et de juristes et responsables des structures de ce collectif afin d'examiner tous les aspects de cette thématique et de rechercher les voies à même de délivrer le monde de la culture de ce marasme et de rétablir la position naturelle qui lui revient à l'instar des plus grandes

institutions culturelles aux niveaux national, régional et international.

- L'ouverture d'un dialogue plus large pour davantage de réalisations dans l'objectif de favoriser les conditions de la tenue du prochain congrès de l'Union des écrivains du Maroc en vertu des règles juridiques qui encadrent ses activités et son action déployée à travers l'ensemble des sections dans les régions et provinces du Royaume tout en tenant compte du caractère exceptionnel de la situation actuelle du secteur de la culture.

- La création d'un « forum national » en réponse à la volonté exprimée par les participants qui soit alimenté par les intellectuelles et intellectuels ayant pris part à cette rencontre en leur rajoutant les acteurs dont la participation est susceptible d'assurer le suivi et l'activation des issues de la rencontre.

- Il revient au présent forum de tracer une feuille de route des programmes nationaux et régionaux dans un esprit semblable à celui qui a caractérisé la présente rencontre.

Et de saluer, en conclusion, l'esprit d'initiative concrétisé par l'Union socialiste des forces populaires qui n'a de cesse de mettre en avant l'action culturelle et ses rôles quant à la consolidation du tissu national et sa propulsion vers le développement global et la promotion matérielle et spirituelle de l'Homme et de la société dans sa marche inédite et exceptionnelle.

Rachid Mefthah

Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie milite pour un meilleur équilibre entre les pouvoirs et le renforcement du rôle du législatif

L'action du Médiateur du Royaume appelée à surmonter les limitations structurelles



Dans un paysage politique où la séparation et l'équilibre des pouvoirs sont censés servir de piliers fondamentaux de la démocratie, le Groupe socialiste - Opposition ittihadie vient de proposer un amendement législatif qui, au-delà de sa portée technique, soulève des questions essentielles sur la gouvernance, le contrôle parlementaire et le rôle des institutions dans la défense des citoyens.

L'initiative vise à élargir le spectre d'action de l'Institution du Médiateur du Royaume, en intégrant les présidents des Chambres des représentants et des conseillers parmi les destinataires de ses rapports et observations. Une modification en apparence mineure, mais qui pourrait profondément changer la manière dont les institutions interagissent et dont le contrôle sur l'Exécutif s'exerce.

Contre-pouvoir sous-exploité ?

L'Institution du Médiateur du Royaume occupe une place singulière dans l'architecture institutionnelle du Maroc. Conçue comme un organe indépendant, elle a pour mission principale de veiller au respect des droits des citoyens face à l'administration. Ses rapports et recommandations mettent en

lumière les dysfonctionnements bureaucratiques et les failles dans l'application des lois.

Toutefois, son influence demeure entravée par des limitations structurelles. Actuellement, l'article 23 de la loi n° 14.16, qui encadre son fonctionnement, prévoit que les propositions de modifications législatives issues de ses constats ne soient adressées qu'au chef du gouvernement. Un filtre politique qui, de facto, limite la portée de ses recommandations. En effet, en concentrant la transmission de ces observations entre les mains du seul Exécutif, on prive le Parlement – censé être l'organe législatif souverain – d'un accès direct à des informations capitales pour l'amélioration de la loi et des services publics.

Réforme nécessaire

C'est cette anomalie que le Groupe socialiste entend corriger. En intégrant les présidents des deux Chambres du Parlement parmi les destinataires des rapports du Médiateur, il ne s'agit pas seulement de rééquilibrer les pouvoirs, mais aussi de donner au Parlement un rôle plus actif dans la surveillance et l'évaluation des politiques publiques.

L'idée sous-jacente est claire : en permettant aux députés et aux conseillers d'accéder directement aux rapports du

Médiateur, on leur donne des outils supplémentaires pour légiférer de manière plus pertinente, et surtout, pour contrôler plus efficacement l'Exécutif. Cela s'inscrit dans une logique de transparence et d'amélioration du débat parlementaire, où les dysfonctionnements de l'administration ne seraient plus seulement du ressort du gouvernement, mais aussi des représentants du peuple.

Les amendements proposés à l'article 42 de la loi n° 14.16 renforcent encore cette dynamique, en inscrivant noir sur blanc l'obligation pour le Médiateur d'adresser ses rapports aux présidents des deux Chambres. Un pas vers une meilleure articulation des pouvoirs, qui mettrait fin à l'isolement institutionnel de cet organe.

Parlement plus influent

Cette proposition ne surgit pas de nulle part. Elle s'inscrit dans une démarche plus large de l'USFP, qui milite pour un Parlement plus influent et pour un meilleur équilibre entre les pouvoirs. En critiquant l'exclusivité de l'Exécutif sur les recommandations du Médiateur, le parti de la Rose met en avant une revendication récurrente des partis d'opposition : celle d'un renforcement du rôle du législatif face à un gouvernement qui, souvent, monopolise l'initia-

tive législative et oriente les réformes selon ses propres priorités.

Il est intéressant de noter que cette initiative intervient dans un contexte où le débat sur l'efficacité de l'action parlementaire est particulièrement vif. De nombreux observateurs dénoncent le fait que le Parlement marocain peine à s'imposer comme un véritable acteur du changement, notamment parce qu'il dépend largement des projets de loi émanant de la majorité gouvernementale. En permettant aux parlementaires d'accéder plus directement aux observations du Médiateur, l'USFP plaide pour une institution législative plus proactive, capable d'influer sur les réformes et d'améliorer les lois de manière plus indépendante.

Reste à savoir comment cette proposition sera accueillie par la majorité gouvernementale. En théorie, elle ne remet pas en cause l'autorité du gouvernement ni son rôle dans l'application des lois. Au contraire, elle renforce le principe de reddition des comptes et inscrit la démarche du Médiateur dans une logique plus inclusive. Cependant, toute réforme qui touche à l'équilibre des pouvoirs suscite inévitablement des résistances.

Etat de droit plus solide

Au-delà des considérations politiques, cette réforme pose une question essentielle : celle du rôle des institutions dans la consolidation de l'Etat de droit. En donnant plus de poids aux observations du Médiateur, et en les rendant accessibles à une pluralité d'acteurs, on favorise un dialogue institutionnel plus riche et plus équilibré.

Loin d'être une simple question de procédure, cette proposition législative soulève un enjeu fondamental : celui de la capacité du système politique à corriger ses propres dysfonctionnements et à garantir aux citoyens une administration plus juste et plus efficace. Si elle est adoptée, elle pourrait marquer une avancée significative vers un meilleur contrôle des politiques publiques et un renforcement de la démocratie participative.

Derrière ce débat législatif, c'est donc une vision plus large qui se dessine : celle d'un Maroc où les institutions dialoguent davantage et où le Parlement assume pleinement son rôle de représentant du peuple. Une réforme qui, si elle aboutit, pourrait bien donner un nouveau souffle à l'action parlementaire et à la place du citoyen dans le processus décisionnel.

Mehdi Ouassat

Pour dénoncer les exactions commises à son encontre par le régime algérien

Boualem Sansal en grève de la faim

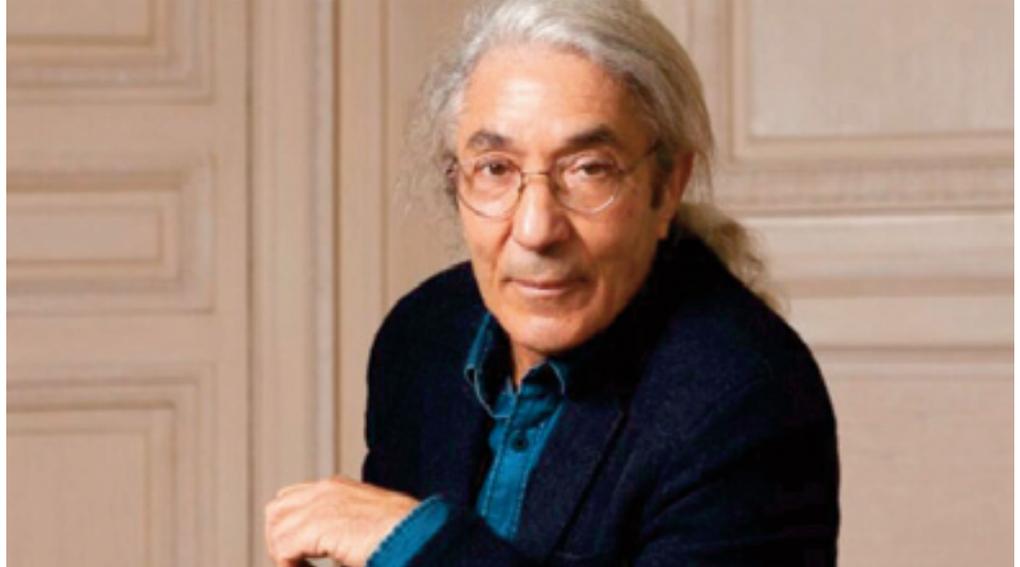
Mis sous les verrous depuis novembre de l'année dernière, l'écrivain franco-algérien Boualem Sansal a décidé de passer à un autre acte pour tonner haut et fort les exactions perpétrées à son encontre par le régime d'Alger. Il vient d'entamer une grève de la faim, a indiqué son avocat Me François Zimeray, précisant par là même tenir cette information d'une source judiciaire.

Selon Me Zimeray, Boualem Sansal explique sa décision par le fait que les autorités algériennes exercent « des pressions sur lui pour changer d'avocat ». Il a ajouté à ce propos dans une déclaration relayée par l'AFP que « ni la pondération dans l'expression de sa défense, ni la retenue face à la campagne abjecte que j'ai subie dans certains médias algériens, ni le respect du cadre judiciaire de ce pays ne semblent avoir été appréciés par un régime, qui persiste à me refuser le visa sans raison valable, privant Boualem Sansal de la défense de son choix ».

L'incarcération de Boualem Sansal a été à l'origine du déclenchement d'une importante vague de protestations, menée par de nombreux intellectuels et écrivains de divers bords, qui estiment les poursuites sans aucun fondement.

Le bout du tunnel ne semble pas apparaître pour Sansal, si l'on tient compte des lourdes charges retenues contre lui, en étant poursuivi en vertu de l'article 87 bis du Code pénal, qui dispose en Algérie "comme acte terroriste ou subversif, tout acte visant la sûreté de l'Etat, l'intégrité du territoire, la stabilité et le fonctionnement normal des institutions".

Une charge taillée sur mesure au moment où des voix de différents milieux poli-



tiques, culturels et de droits de l'Homme se sont élevés pour contester la décision d'incarcération de Boualem Sansal. A cet effet, Me François Zimeray a tenu à faire part de son appréhension quant à l'intégrité physique de son client, soulignant : « Je suis inquiet pour sa santé, comme pour la possibilité même d'un procès équitable ».

Il y a lieu de rappeler que les nouvelles qui ont circulé dernièrement concernant l'état de santé de Boualem Sansal ne sont « pas excellentes », d'après l'éditeur de l'écri-

vain Antoine Gallimard. « Trois mois c'est long pour lui (...) Surtout quand on ne sait pas si ces trois mois vont se transformer en six mois, en un an... ». L'écrivain franco-algérien court un gros risque de voir ses jours prolongés en détention, alors qu'il est un homme âgé, malade, fragilisé par cette situation, privé de sa liberté », a affirmé Me Zimeray.

Boualem Sansal avait été admis durant quelques jours à l'hôpital avant de rejoindre de nouveau sa cellule. C'est ce qu'avait rap-

porté, lors d'une interview à Sud-Radio, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, qui n'avait pas manqué de signaler que « la demande française de visite consulaire n'avait pas été accordée par les autorités algériennes ». Et de conclure que Boualem Sansal « est en contact avec son épouse qui le voit une fois par semaine, épouse avec laquelle nous sommes en contact, ainsi qu'avec ses avocats. Et c'est ainsi que nous avons de ses nouvelles ».

T.R

Antonio Guterres appelle à "agir ensemble" pour faire progresser les droits humains



Le Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a appelé, lundi à Genève, à "agir ensemble" pour faire progresser les droits humains, qui sont "l'oxygène de l'humanité", mais qui se trouvent "asphyxiés, les uns après les autres".

"Les droits humains, sous le coup d'attaques vicieuses, sont dans leurs derniers re-

tranchements", a affirmé M. Guterres, à l'ouverture de la 58ème session ordinaire du Conseil des droits de l'Homme (CDH), qui se tient jusqu'au 4 avril, citant divers facteurs, notamment les conflits, les inégalités, le changement climatique et les technologies incontrôlables.

"Cette situation représente une menace directe pour tous les mécanismes et systèmes établis de haute lutte au cours des 80 dernières années pour protéger et faire progresser les droits humains", a-t-il souligné, lors de cette séance inaugurale de la 58ème session du CDH, qui connaît la participation de hauts responsables de 128 pays, dont le Maroc, représenté par une délégation conduite par le ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi.

Le patron de l'ONU a relevé que "le Pacte pour l'avenir" offre des solutions pour faire progresser les droits humains à travers la paix, le développement, l'état de droit, l'action climatique et une meilleure gouvernance des technologies, mettant, à ce propos, en évidence le lien entre les objectifs de développement durable et les droits humains et soulignant l'importance d'accélérer les progrès vers la réalisation de ces objectifs.

Par ailleurs, M. Guterres a souligné les risques que représentent les technologies en mutation rapide pour les droits humains, appelant à une gouvernance renforcée de ces technologies, notamment l'intelligence artifi-

cielle.

"Face à ces menaces, le Pacte numérique mondial rassemble le monde entier pour veiller à ce que les droits humains ne soient pas sacrifiés sur l'autel de la technologie", a-t-il déclaré, appelant à investir dans l'accès à Internet à un prix abordable, dans les formations au numérique et dans les infrastructures.

Pour sa part, le président de l'Assemblée générale de l'ONU, Philémon Yang, a fait le même constat de la "dégradation drastique des droits humains" sous l'effet des conflits qui font rage dans le monde, soulignant que "même la guerre a des règles (...) et les civils ne doivent jamais être pris pour cible".

Alors que l'ONU doit célébrer cette année son 80ème anniversaire, il a souligné que le Pacte pour l'avenir et ses annexes ouvrent la voie vers un monde "plus juste et équitable", un monde où les droits humains sont respectés pour tous.

Le défi maintenant est la mise en œuvre de ce pacte, "une tâche collective qui incombe à tout le monde, y compris les gouvernements et les ONG, a-t-il relevé, notant que dans ce processus les organisations internationales à Genève doivent jouer un rôle central.

Le président de l'Assemblée générale a, par ailleurs, évoqué les projets actuels qui concernent notamment des discussions sur le travail des enfants, les droits des personnes

âgées, les injustices du racisme et du colonialisme, ainsi que le débat annuel de haut niveau sur la prévention du crime qui va porter sur les défis actuels des prisons.

Présidée par l'ambassadeur Jürg Lauber, représentant permanent de la Suisse auprès de l'Office des Nations unies à Genève, la séance d'ouverture a été également marquée par les allocutions du haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Volker Türk et du ministre suisse des Affaires étrangères, Ignazio Cassis, dont le pays assure la présidence du Conseil au titre de l'année 2025.

Durant six semaines de cette 58ème session, le CDH doit, notamment, examiner plus de 80 rapports présentés par le Secrétariat des Nations unies et le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme, par des experts des droits de l'homme et par d'autres organes d'enquête concernant de nombreux thèmes et intéressant la situation des droits de l'Homme dans près de quarante pays.

Dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU), le Conseil examinera en outre les rapports portant sur 14 pays.

Outre M. Ouahbi, le Maroc est représenté à ce conclave par l'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'Office des Nations unies à Genève, Omar Zniher, ainsi que par une délégation de plusieurs départements gouvernementaux et institutions concernés.



SM le Roi Mohammed VI impulse une nouvelle stratégie africaine pour le Maroc

Sa Majesté le Roi Mohammed VI impulse une nouvelle stratégie africaine pour le Maroc qui vise à ériger le pays comme un pivot commercial et industriel reliant l'Europe, l'Afrique et l'Amérique du Sud, écrit l'universitaire français Jérôme Besnard dans une tribune publiée au magazine hebdomadaire "Valeurs Actuelles".

Cette stratégie, explique ce professeur de droit à l'université Paris-Cité, "comprend un renouveau des liens culturels, religieux et économiques avec l'Afrique de l'Ouest depuis 25 ans, où les entreprises marocaines ont solidement pris pied".

Un autre pilier de cette stratégie, poursuit M. Besnard, "est l'amélioration des infrastructures logistiques. Des projets comme le développement de l'autoroute vers Dakhla, la ligne à grande vitesse vers Kénitra, le plan ferroviaire Maroc 2040 et le port de Dakhla At-

lantique visent à renforcer la connectivité".

M. Besnard relève, dans ce contexte, que la France voit désormais dans le Maroc un allié stratégique incontournable dans une logique gagnant-gagnant.

Mettant en avant le dynamisme de la diplomatie marocaine, l'universitaire français a rappelé les acquis engrangés par le Royaume en termes de soutien à sa souveraineté sur son Sahara, soulignant, dans ce cadre, la position des Etats-Unis et de la France.

Pour l'universitaire français, le Sahara est un axe majeur de la diplomatie marocaine qui s'inscrit dans une stratégie plus vaste pour faire du Royaume un acteur clé en Afrique et dans le monde arabe, notant que "l'Afrique subsaharienne est une extension naturelle pour le Maroc, grâce à son passé impérial et à sa situation géographique".

Ouverture officielle de la session des Commissions permanentes du PAP

La session des Commissions permanentes du Parlement panafricain (PAP), bras législatif de l'Union africaine (UA), a officiellement ouvert ses travaux, lundi au siège de l'institution à Johannesburg, en Afrique du Sud, en présence de députés marocains.

Le Parlement marocain est représenté à cette nouvelle session du PAP par Laila Dahi du Rassemblement national des indépendants (RNI), Khadija Arouhal du Parti du progrès et du socialisme (PPS), Aydi Youssef de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), Abdessamad Haiker du Parti Justice et développement (PJD) et Hanaa Benkhair de l'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM).

Ces réunions, qui se tiennent jusqu'au 28 février courant, sont initiées sous le thème de l'année 2025 de l'Union africaine : «Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine par le biais de réparations».

Au programme de ces rencontres figurent

la réunion du 6^e Bureau du PAP avec les ambassadeurs et représentants permanents africains accrédités auprès de l'Afrique du Sud et la réunion conjointe du Bureau du PAP et des Bureaux des commissions permanentes et des caucuses.

Une réunion du Comité des règles, des privilèges et de la discipline et une réunion d'orientation pour les nouveaux membres de l'institution législative panafricaine, ainsi que des séances des caucuses régionaux sont également prévues.

Le PAP est une Assemblée consultative de l'Union africaine qui regroupe les députés des pays membres de l'Union africaine. Il a été créé en vertu de l'article 5 de l'Acte constitutif de l'UA et installé officiellement dans ses fonctions le 18 mars 2004.

Chaque État membre est représenté au sein du PAP par cinq parlementaires issus de la majorité et l'opposition, dont au moins une femme, élus ou désignés par leurs parlements ou organes législatifs nationaux.

Réunion des directeurs généraux des douanes des Etats d'Afrique du Nord, du Proche et Moyen-Orient

La 61^{ème} Réunion des directeurs généraux des douanes des Etats d'Afrique du Nord, du Proche et Moyen-Orient, s'est tenue, dimanche au Caire, avec la participation du Maroc.

Organisée par le Secrétariat général de la Ligue arabe en coopération avec l'Administration des douanes du Royaume hachémite de Jordanie, cette réunion a connu la participation des directeurs des autorités douanières des pays de la région et du Secrétaire général de l'Organisation mondiale des douanes.

Le Maroc est représenté à cette réunion par une délégation, composée du directeur des Ressources et de la programmation à l'Administration des douanes et impôts indirects

(ADII), Mohamed Zehaoui, et du chef du département de la Coopération internationale à l'ADII, Abdelhadi Said.

La réunion a abordé nombre de questions relatives notamment aux rapports établis par le Comité des politiques, le Bureau régional pour le renforcement des capacités (Abou Dhab) et les bureaux régionaux d'échange d'informations, outre l'examen du Plan stratégique 2025-2028 de l'Organisation mondiale des douanes.

A cette occasion, la délégation marocaine a passé en revue le bilan d'action du Bureau régional d'échange d'informations pour l'Afrique du Nord à Rabat, dont le siège est situé à l'ADII.

Jérôme Despey : A mon arrivée à la présidence du SIA, je voulais vraiment mettre un pays ami à l'honneur comme le Maroc



Le président du Salon International de l'Agriculture (SIA) de Paris, Jérôme Despey, est revenu dans *Trois Questions à la MAP* sur le choix du Maroc comme premier pays étranger invité d'honneur de ce grand rendez-vous annuel des agriculteurs en France (22 février-2 mars).

Au micro de la MAP, M. Despey s'est félicité de la qualité des produits du terroir marocain exposés dans le cadre « formidable » que constitue le pavillon national, multiplié par trois cette année au SIA de Paris (476 M2). Il a évoqué également de « belles perspectives » d'échanges entre professionnels marocains et français aussi bien dans le cadre du SIA que du Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM) de Meknès, où la France sera, à son tour, mise à l'honneur en avril prochain.

Q : Pour la première fois depuis sa création, le Salon international de l'Agriculture de Paris met à l'honneur un pays étranger, le Maroc. Comment expliquez-vous ce choix ?

R : C'est effectivement la première fois que nous mettons un pays à l'honneur. A mon arrivée à la présidence du Salon International de l'Agriculture, je voulais vraiment mettre un pays ami à l'honneur comme le Maroc. C'est un pays avec lequel nous avons beaucoup d'échanges. L'idée c'est qu'en mettant à contribution les filières de production avec le monde de la recherche et de l'enseignement, on puisse avoir de nombreux échanges entre les professionnels et les représentants de l'agricul-

ture du Maroc et de la France. Cela est d'autant plus important qu'il y a des échanges qui sont favorables sur l'élevage, par exemple, comme l'a déjà montré d'ailleurs une belle présentation au SIA de l'excellence des races mises à l'honneur concernant les équidés, mais aussi des échanges sur le secteur des grandes cultures.

Le pavillon du Maroc est conçu comme une vitrine de la richesse et de la diversité de son agriculture. Comment le trouvez-vous ?

Evidemment, j'ai déjà visité le pavillon marocain et il est formidable. En termes de superficie d'abord, puisqu'il a été multiplié par trois cette année au Salon international de l'agriculture. On y voit toutes ces saveurs, alimentations et productions faites avec goût, beaucoup d'amour et de soin, et de l'artisanat. C'est vraiment un très beau pavillon. J'aurai l'occasion d'y déambuler encore tout au long de la semaine.

La mise à l'honneur du Royaume au SIA trouve aussi un écho dans un événement à venir : en avril prochain, la France sera, à son tour, le pays invité d'honneur du Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM) de Meknès. Que pouvez-vous nous dire à ce sujet ?

En tant que président du SIA de Paris, j'ai bien reçu l'invitation pour participer à cet événement et bien sûr j'irai avec beaucoup de plaisir à Meknès en mois d'avril.

Je trouve que c'est une bonne chose de promouvoir ces moments d'échanges. C'est dans l'intérêt aussi bien des agriculteurs que celui de nos concitoyens et des consommateurs. Comme le SIA, un salon est un lieu où il y a de la vie, de la convivialité, un espace qui donne l'envie de dialoguer et d'échanger.

A Meknès, je suis sûr qu'il y aura aussi cette ambiance, avec des dispositions similaires, et je serai ravi de m'y retrouver.

De belles perspectives d'échanges professionnels sont à venir. Mais, au-delà du lieu et du moment ponctuel d'un salon, il est important que cette dynamique soit maintenue tout au long de l'année.

Propos recueillis par Amal Tazi (MAP)

La migration féminine dans la région de Khouribga

Etat des lieux

HORIZONS

L'émigration des femmes de la région de Khouribga vers l'étranger a commencé tardivement, lorsque l'émigration marocaine est passée d'une migration temporaire à une migration permanente. Initialement les femmes accompagnaient leurs maris. Cette migration s'est féminisée grâce au regroupement familial, suite au durcissement des politiques migratoires après le premier choc pétrolier de 1973. Ces nouvelles politiques ont poussé les Marocains à s'orienter vers le Sud de l'Europe, d'abord vers l'Italie, puis vers l'Espagne, où les politiques migratoires étaient encore souples. A partir des années 1990, les femmes marocaines commencent à émigrer seules, sans être accompagnées par le conjoint ou un parent. Ces dernières années, nous avons assisté à la migration de retour des femmes. Cependant, la plupart des migrantes de retour ne s'installent pas définitivement au Maroc, mais continuent à se rendre constamment au pays de destination. Elles effectuent des allers et retours entre le pays de départ et le pays de destination, leur migration entre dans la catégorie de la migration circulaire.

Jusqu'à présent, la migration de retour a été peu étudiée par les chercheurs, bien que son impact démographique et économique puisse être important dans des pays tels que le Maroc. Ceci est certainement dû à l'insuffisance de données. Ainsi, malgré son importance, la migration internationale demeure un phénomène assez peu étudié statistiquement au Maroc. Selon le recensement de 1994, les femmes constituent 40,82% de la migration de retour dont 58% sont mariées, 34,6% célibataires, 5,2% divorcées et 2,2% veuves.

Notre article a pour objet d'étudier la migration féminine marocaine issue de la province de Khouribga, en particulier des villes de Khouribga et d'Oued-Zem, et d'identifier et analyser

les trajectoires, les expériences, les stratégies migratoires ainsi que l'impact socioéconomique sur cette province. Signalons que le retour des migrantes est difficile à repérer dans un échantillon de ménages en raison de leur faible nombre.

Le choix de cette zone est justifié par l'intégration des villes de Khouribga et d'Oued-Zem dans le phénomène migratoire, particulièrement vers le Sud de l'Europe, en Italie et en Espagne. Ces deux villes ont des traits en commun en matière de migration et constituent des points de départ importants pour de nombreuses migrantes qui cherchent à atteindre ces destinations européennes, attirées par les opportunités économiques et les réseaux communautaires établis en Europe.

Ces deux villes constituent un espace clé pour comprendre les motivations et les trajectoires des migrantes. L'étude de cette zone nous a permis d'avoir un aperçu détaillé du processus migratoire et des défis associés à cette mobilité vers l'Europe.

L'importance historique des villes de Khouribga et d'Oued-Zem est manifestée dans leur rôle de bassins migratoires modernes, intégrés dans les flux migratoires internationaux marocains depuis les années 1970. Ce processus s'est intensifié au début des années 1990 et durant les années 2000, en particulier en Italie et en Espagne, destinations qui ont attiré un grand nombre de migrants originaires de ces villes dès les années 1980. De plus, au cours de la dernière décennie, le retour des femmes migrantes à leur pays d'origine a également marqué cette dynamique migratoire.

Les revenus générés par la migration internationale, notamment par le biais des transferts de fonds et en nature des femmes migrantes, jouent un rôle crucial pour le développement des villes de Khouribga et d'Oued-Zem. Ces transferts

constituent une source de développement importante, ayant des répercussions socioéconomiques significatives sur les familles des femmes migrantes.

Comment les femmes migrantes de retour peuvent-elles alors contribuer au développement des villes de Khouribga et d'Oued-Zem, et quels sont leurs impacts socioéconomiques sur ces deux villes ?

L'impact de la migration féminine dans la région de Khouribga

Notre enquête révèle que les destinations préférées des migrantes des villes de Khouribga et d'Oued-Zem sont l'Italie avec 62,5% et l'Espagne avec 37,5%. Les villes italiennes de Turin, Cuneo et Rome, ainsi que les villes espagnoles de Valence, Alicante et Madrid, ont attiré ces femmes à partir des années 1990. Elles préfèrent ces deux destinations en raison de leur proximité géographique et des liens étroits entre ces pays en termes de commerce, de culture et de politique, ainsi que pour des raisons familiales pour rejoindre le mari ou un membre de la famille ayant déjà migré en Italie et en Espagne.

Ces femmes adoptent diverses stratégies telles que : La stratégie de départ ; notre étude de terrain révèle que pour la majorité des femmes, la décision du départ est prise au niveau de la famille. La stratégie d'épargne, ces femmes thésaurisent de l'argent en prévision des aléas de la vie. Elles investissent l'argent épargné dans différents secteurs. La stratégie de retour, les femmes de retour à Khouribga et à Oued-Zem aspirent à un meilleur statut social à travers la réalisation de projets personnels. Elles investissent dans le secteur immobilier (stratégie financière) pour se prémunir contre les aléas de la vie et dans le secteur tertiaire pour faciliter leur réintégration sociale et économique.

Les transferts de fonds

Les envois de fonds repré-

sentent une source de revenu cruciale pour leurs familles et améliorent leur niveau de vie. La majorité des migrantes interrogées, soit 62,50% et 70% à Khouribga et à Oued-Zem respectivement transfèrent entre 1.000 et 2.000 DH par mois et 37,50% et 30% envoient entre 2.000 et 3.000 DH. Celles qui envoient occasionnellement peuvent parfois transférer des montants dépassant 10.000 DH.

Les migrantes interrogées envoient de l'argent à Khouribga et à Oued-Zem régulièrement ou de temps en temps à la demande de leur famille restée au pays (pour l'achat de meubles, d'équipements pour la cuisine, pour des soins médicaux, pour l'organisation d'un mariage ou d'un baptême, pour un pèlerinage, etc.) Le montant de ces flux est beaucoup plus important dans certaines périodes notamment lors du mois de Ramadan et de fêtes religieuses (Aïd al Adha et Aïd al Fitr).

Notre enquête a aussi révélé que plusieurs canaux de transfert sont utilisés par les migrantes pour l'envoi de fonds au Maroc. La banque et la poste étaient les modes de transfert les plus utilisés jusqu'aux années 1990. La poste qui permettait même aux personnes sans papiers de transférer de l'argent, est aujourd'hui moins utilisée par les MRE. Dans notre zone d'étude, ce mode de transfert est utilisé par 20% des migrantes à Khouribga et 25% à Oued-Zem. La banque est aussi utilisée comme mode de transfert par 22,50% à Khouribga et à Oued-Zem. Au début des années 2000, avec la mondialisation, l'émergence de l'euro et le développement des réseaux de change et de transfert, de nouveaux canaux de transfert sont apparus. Ces modes sont utilisés par 57,50% à Khouribga et 52,50% à Oued-Zem en raison de leur simplicité et de leur rapidité : l'argent envoyé par ces canaux est réceptionné en moins de cinq minutes.



Les investissements des migrantes

Toutes les migrantes de retour interrogées ont réalisé des investissements dans la province de Khouribga, et c'est l'immobilier qui l'emporte et vient en première position avec 74% à Oued-Zem et 61% à Khouribga des placements. En effet, l'achat ou la construction d'un logement, dans le pays d'origine, et particulièrement dans la région d'origine, constitue un facteur de réussite sociale pour ces femmes. Le tertiaire vient en deuxième position et intéresse 39% à Khouribga et 26% à Oued-Zem des migrantes de notre échantillon. Un deuxième investissement dans l'immobilier se fait à l'extérieur de Khouribga et particulièrement dans les villes côtières, à savoir Mohammedia, El Jadida, Bouznika, etc.

A Khouribga, les investissements des migrantes de retour dans le secteur tertiaire se concentrent au centre-ville. Quant à l'investissement dans l'immobilier, il est réparti dans divers quartiers de la ville. La majorité des migrantes ont construit ou acheté dans les nouveaux quartiers ou dans les extensions de la ville en raison de la disponibilité des ter-

rains et de prix moins élevés par rapport au reste de la ville.

A Oued-Zem, la répartition des projets des migrantes de retour selon les secteurs montre que la majorité de ces femmes investissent dans l'immobilier. En effet, ces femmes pensent qu'il y a moins de risques en plaçant l'argent dans l'immobilier que dans le commerce.

De plus, investir dans l'immobilier revêt une valeur sociale importante, permettant de démontrer le succès de leurs projets migratoires à leurs familles, voisins et leur communauté. Ce n'est qu'après la réalisation de projets immobiliers que les migrantes pensent à investir dans des projets rentables tels que des boulangeries, magasins de vêtements, fromageries, cafés, salons de coiffure et d'esthétique.

Dans la province de Khouribga, les femmes migrantes de retour enquêtées nous affirment qu'elles ont rencontré des problèmes dans le domaine de l'investissement. Selon les résultats de notre enquête, un certain nombre de difficultés et d'obstacles limitent l'intérêt des femmes interrogées à entreprendre des projets de développement : Première-ment, la complexité des procédures

administratives représente un obstacle majeur, avec 46%, et 24%, suivies par le manque de financement des institutions. En troisième position, il y a les difficultés d'accès à l'information.

La création de multiples projets de développement a généré des opportunités d'emploi pour de nombreux jeunes notamment dans le secteur des services, en particulier à Khouribga. Cela est dû au fait qu'elle est la capitale de la province d'une part, et son important dynamisme économique par rapport à Oued-Zem. La taille fait de l'investissement dans le secteur des services une motivation première. Cela se reflète dans les projets et leurs rendements financiers qui ont favorisé le développement de la région.

En guise de conclusion, on peut dire que la migration internationale des femmes continue de contribuer au développement local à Khouribga et à Oued-Zem grâce aux transferts financiers et en nature, ainsi qu'aux rôles sociaux qu'elles jouent à l'ère du capitalisme mondial. Ces femmes jouent un rôle économique important en subvenant aux besoins de leurs familles. Au niveau culturel, les femmes migrantes

rapportent à leur retour un mode de vie occidental et des compétences en langues étrangères. Sur le plan social, elles acquièrent un statut qui leur confère une place importante dans la société du pays d'origine.

Le retour des femmes migrantes dans leur pays d'origine constitue une phase parmi d'autres dans leur projet migratoire. Cependant, ce retour n'est souvent pas définitif ; ces femmes continuent de faire des allers-retours entre le pays de départ et le pays d'arrivée...



Par Atika Zioui
Docteur en géographie

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

EXPOSÉ AU SOLEIL	INDIVIDU	MAGI-ENNE	PARTIE DE PLAISIR	SODIUM VENUES AU MONDE	ORDRE POUR LA GAUCHE	GLACES	CUBE BUTE
BRAVE				ACCEPTÉ			
				JOINT	VOYELLES ARTICLE		LE MÊME
BOULEVARD			PROLO				
ÂGE		MISES À L'OMBRE		SODIUM FAUBOURG		EN COPAGE PARCELLE	REPLI
SAISON CHAUDE	EN DIRECT	CALCIUM DANS LE VENT		GRECQUE	LACER		
FEMME TALOUSE					GRAND ARBRE		
FLUIDE EXCITANT					POST-SCRIPTUM CHAIR		FORE
CUBE	EN FILIGRAN		REBELLE SUR LE FRONT			EN PUBLIC À SEC	
	POULIE BAVARDE			MACHIN			
ESPIONNÉES	TANTINET EN COUPLE			PRONOM POSSESSIF		EN MARS ARTICLE ESPAGNOL	LA FIN DU JOUR
				TOUCHÉ			
ARTICLE			LIEU DE TRAVAIL				

Solution mots flechés d'hier

ARTISTE	E	EN ADIT	RELS	C	FLORES EN SÉPARE	MAINE MIRON	D	FIN EN ACTIVES	ENDE	B	ARTISTE
CONJUG	M	A	C	H	I	N	A	T	I	O	N
REGULANT	B	O	U	I	B	O	U	I	O	A	
FORMES	O	C	A				B	A	M	I	
LA	T	U	M	U	L	T	U	E	U	X	A
LASSE PESSER	T	O	L	E	R	E	R	E	G	O	N
DANS LE VENT	I	N	R	A			C	G	N	I	F
	F	R	O	C			C	A	R	T	E
FUTUR	T	E		A			U	I		S	
ARTISTE	L	O	T	I	S	S	E	M	E	N	T
JON	U	S		L	O	G	E	E			
TUBERIE DALLON	G	I	C	L	E	R	S	N	E	O	N
FIN D'ANNÉE	E	E	R	G	S		E	N	O		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentakb
Alain Bouahy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Melhah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaïr

Service technique
Khadja Sabi (Responsable)
Myriam Rahane
Khadja Halali
Mariama Parki
Elkandoussi Elbraoui

Révision
Abdelouassam Warrach

Secréariat
Azzama Tabba

Photographe
Ahmed Lazaki

Correspondants
Ahmedou El Katab (Ladysone)
Abdelali Khalid (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sabounou
Khali Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca - Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61 94 94

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma

Youssef El Gaba

Mouana El Yousseoufi
Leubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia At Dahman
Sihem Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAFRES
Dossier de presse
130/04

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب ojb MAROC

2017 www.ojb.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Flegmatique
- 2- Sombre - Effluve
- 3- Gouffé - Erbium
- 4- Epoque - Pays d'actualité
- 5- Sphérique - Adverbe
- 6- Pratique culturelle - Respire donc mieux
- 7- Appel à la prière
- 8- Ressemblant - Versus
- 9- Eau d'Italie - Effronté
- 10- Plate - Laminé

VERTICALEMENT

- 1- Suspendu
- 2- Antichambre de cimetière - Bazard !
- 3- Belevés
- 4- Lopin - Suranné
- 5- Abandonne - Plus neuf
- 6- Fin de journée - Abri
- 7- Bêcée - Obtint
- 8- Béryllium - Cardinal - Montré les dents
- 9- Décodée - Id est - Armélide
- 10- Incantates

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	O	M	N	I	S	C	I	E	N	T
2	C	O	U	V	E	R	T		O	R
3	C	U	L		N	U		A	N	E
4	U	R		E	T		C	I		V
5	R	O	U	T	I	E	R		D	E
6	R	I	V	E	R	A	I	N	E	S
7	E	R	E		E	U		A	V	
8	N		E	O	N		I	B	I	S
9	C	E		U	T	I	L	I	S	E
10	E	T	A	I		E	S	S	E	S

Grilles de sudoku

Facile

	8			9		6		
4			5			9		3
			8			1	5	7
	2			3		5	1	
		7		9		8		
	5	8		2				3
6	1	4			3			
5		9			7			1
7		6					9	

Moyen

	8		6	9				4	
6	4	9			1			8	
		4						2	6
		1	5		6		9	3	
2	9						4		
7			5				3	4	9
9				1	6			5	

Difficile

		8	5					6
9	4			8				7
	3							9
					3		2	5
			8	2	5			
6	5		1					
2							7	
5				7			1	4
3					6	9		

Expert

			5				9	
2	5		4		7			
		6						1
			7	2			1	
8				6				9
	7			3	5			
1							3	
		5	8				4	6
8			1					

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	7	6	4	2	8	1	5	3
2	3	5	1	7	6	4	8	9
1	8	4	5	3	9	7	6	2
6	4	2	9	1	3	5	7	8
7	9	3	8	5	4	2	1	6
5	1	8	7	6	2	3	9	4
3	2	7	6	9	5	8	4	1
4	5	9	2	8	1	6	3	7
8	6	1	3	4	7	9	2	5

Moyen

3	5	4	9	7	8	6	1	2
8	6	2	5	4	1	9	3	7
7	9	1	6	2	3	4	5	8
1	7	3	4	6	2	8	9	5
9	2	5	3	8	7	1	4	6
4	8	6	1	5	9	7	2	3
5	1	8	2	9	6	3	7	4
2	3	7	8	1	4	5	6	9
6	4	9	7	3	5	2	8	1

Difficile

5	7	4	8	2	6	9	3	1
2	9	1	5	3	7	8	4	6
6	3	8	4	1	9	2	5	7
7	4	5	2	9	3	6	1	8
8	2	9	6	5	1	4	7	3
1	6	3	7	8	4	5	2	9
4	5	6	1	7	8	3	9	2
9	8	7	3	4	2	1	6	5
3	1	2	9	6	5	7	8	4

Expert

1	8	9	4	2	7	6	3	5
5	7	2	6	3	9	8	4	1
3	4	6	8	5	1	7	9	2
7	6	8	2	1	4	3	5	9
4	1	3	9	8	5	2	6	7
2	9	5	7	6	3	4	1	8
9	3	7	1	4	8	5	2	6
8	2	4	5	9	6	1	7	3
6	5	1	3	7	2	9	8	4

Economie

Marché à terme interbancaire

Une aubaine pour les salles de marché des banques

Le lancement du marché à terme interbancaire constitue une aubaine pour les salles de marché des banques, a affirmé le directeur exécutif de FL Markets (FLM), Farid Mezouar.

"Grâce à ce marché, les banques pourront diversifier leur activité en proposant de nouveaux produits avec la génération de commissions", a expliqué M. Mezouar dans une déclaration à la MAP, suite à l'annonce par Bank Al-Maghrib (BAM) du lancement du marché à terme interbancaire des swaps de change et des swaps de taux au jour le jour (OIS) indexés sur le MONIA (Moroccan Overnight Index Average).

Et de noter que ce marché à terme permettra aux investisseurs de disposer d'une référence transparente et fiable et de donner une nouvelle impulsion au développement des produits dérivés au Maroc.

Selon lui, il s'agit d'un instrument financier qui facilite les opérations de couverture contre les risques de taux de change, soulignant que le marché interbancaire est l'un des maillons du système financier marocain, vu qu'il permet à BAM de piloter les taux court terme, soulignant que l'un des autres acteurs majeurs, c'est le Trésor, notamment au niveau des maturités moyen et long termes (MLT).

"Au Maroc, les dépôts dépassent les crédits, ce qui permet aux banques une plus grande aisance dans leur intervention dans l'interbancaire", a-t-il relevé.

Sur un autre registre, M. Mezouar a indiqué que le marché monétaire dépend de la Banque centrale qui devrait garder des taux stables lors de sa première réunion de l'année, estimant qu'il devrait plutôt se stabiliser au premier trimestre de 2025.

Le lancement du marché à terme interbancaire s'inscrit dans le cadre de l'approfondissement du marché de change, initié par Bank Al-Maghrib depuis 2018. Il a été mis en place grâce à la contribution active des banques ayant le statut de teneur de marché ainsi que de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD).

SIA Paris 2025

Le Maroc et la France renforcent leur collaboration en matière d'AgriDigital

Dans le cadre de la participation du Maroc au Salon international de l'agriculture (SIA) de Paris en tant que pays à l'honneur (22 février-2 mars), une convention de partenariat pour promouvoir l'innovation et le transfert de savoir-faire dans le secteur de l'agriculture digitale entre le Royaume et la France a été signée dimanche, en présence du ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Ahmed El Bouari.

Le partenariat scellé entre la "Ferme digitale" et le Pôle digital du ministère de l'Agriculture se veut une étape clé dans le renforcement de la coopération franco-marocaine dans le domaine de l'Agri-Tech, avec comme objectif principal de faciliter les échanges d'expériences en matière de technologies agricoles, de transfert de compétences et de savoir-faire dans ce secteur.

Il ambitionne de favoriser le dialogue et l'émergence de projets communs en mobilisant l'ensemble des acteurs pour dynamiser l'innovation et élargir les perspectives de développement commercial sur les deux marchés.

Les deux parties se sont aussi engagées à renforcer la visibilité et l'intégration des startups et fournisseurs de technologies, tant au Maroc



qu'en France.

"L'idée est de collaborer sur l'agriculture, qui nous nourrit, mais qui traverse actuellement des périodes difficiles en raison du manque d'eau et de ressources", a expliqué, dans une déclaration à la MAP, Loubna El Mansouri, directrice du Pôle digital au ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts.

L'objectif est de produire plus avec moins de ressources, a-t-elle fait savoir, en explorant conjointement le potentiel des technologies telles que l'intelligence artificielle, l'IoT et le Big Data pour transformer l'agriculture.

Du côté français, la vice-présidente de la Ferme digitale, Justine Lipuma, a indiqué que cette convention "a pour enjeu de travailler sur du retour d'expérience et de pouvoir réfléchir ensemble à deux projets, un qui sera présenté au Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM) de Meknès et un deuxième au moment de la Ferme digitale (LFD), notre journée annuelle".

Et d'ajouter que l'objectif est de mettre en place des projets concrets dans ce partenariat, afin de travailler ensemble sur l'utilisation du digital dans l'agriculture pour une agriculture plus performante et rési-

liente.

La cérémonie de signature a été précédée d'une table ronde qui a réuni startups, acteurs institutionnels, interprofessions, chercheurs et experts des secteurs public et privé des deux pays autour du thème « L'AgriDigital : construire des ponts entre la France et le Maroc ».

Intervenant à cette occasion, M. El Bouari a affirmé que le Maroc s'est engagé pleinement dans cette dynamique à travers la Stratégie Génération Green 2020-2030, qui place la digitalisation au cœur de ses priorités.

"Notre objectif est d'optimiser l'utilisation des ressources, d'améliorer la traçabilité des produits et de faciliter l'accès aux marchés grâce aux outils numériques", a souligné le ministre. En intégrant ces technologies, a-t-il assuré, « nous visons à améliorer la gouvernance de nos ressources, eau-sol-énergie, notamment dans un contexte de devoir produire plus avec de moins en moins de ressources ».

Cet engagement, a-t-il relevé, rejoint une vision partagée avec la France, qui œuvre également pour une agriculture innovante, durable et résiliente.

Les échanges ayant ponctué cette rencontre ont porté

sur les axes stratégiques et les initiatives sur lesquels la France et le Maroc pourraient collaborer pour développer davantage l'AgriDigital et promouvoir une agriculture plus résiliente.

Parmi les actions proposées, figurent le partage et le transfert de technologies et savoir-faire pour améliorer les pratiques agricoles et la gestion des ressources, le développement de la formation en AgriTech en établissant des liens entre les établissements universitaires des deux pays, l'amélioration de l'accès au financement pour encourager l'investissement dans les startups AgriTech et dans la recherche ainsi que la promotion de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud en matière d'AgriDigital.

Ont participé à la table ronde, du côté marocain, le président de la Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural (COMADER), Rachid Benali, et la directrice du Pôle digital au ministère, Loubna El Mansouri, du côté français, les représentants de la Direction générale du Trésor, de la French Tech, de BPI France et des acteurs clés de l'écosystème entrepreneurial, tels que la Ferme Digitale et des fondateurs de startups.

Faciliter les échanges d'expériences en matière de technologies et de transfert de compétences dans le secteur agricole

Jamâa Ouled Ghanem-Dar Lhamra: Levée de l'interdiction sur le ramassage et la commercialisation des huîtres collectées

Le secrétariat d'Etat chargé de la Pêche maritime relevant du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, a annoncé, vendredi, la levée de l'interdiction sur le ramassage et la commercialisation des huîtres collectées au niveau de la zone conchylicole classée Jamâa Ouled Ghanem-Dar Lhamra (région d'El Jadida).

"Il est porté à la connaissance du public que le Comité technique chargé du suivi du milieu marin et des coquillages, a examiné les résultats d'analyses effectuées par l'Institut national de recherche halieutique (INRH) au niveau de la zone conchylicole classée Jamâa

Ouled Ghanem-Dar Lhamra (région d'El Jadida)", indique un communiqué du secrétariat d'Etat, précisant que les résultats d'analyses ont montré une stabilité du milieu et une purification totale des huîtres au niveau de ladite zone. Par ailleurs, il est recommandé aux consommateurs de ne s'approvisionner qu'en produits conditionnés, portant les étiquettes sanitaires d'identification et commercialisés dans les points de vente autorisés (marchés officiels).

Les coquillages colportés ou vendus en vrac ne présentent aucune garantie de salubrité et constituent un danger pour la santé publique, avertit le communiqué.

Al Haouz : Hausse de 18% des nuitées dans les EHTC en 2024

Le volume des nuitées touristiques réalisées dans les différents établissements d'hébergement touristique classés (EHTC) à Al Haouz a enregistré, durant les douze mois de l'année 2024, une hausse de 18%, selon l'Observatoire du tourisme.

Ainsi, le nombre des nuitées dans les établissements hôteliers de cette province a atteint l'année dernière 828.840 nuitées contre 702.292 nuitées au cours de l'année 2023, indique l'Observatoire du tourisme dans ses statistiques sur l'évolution du tourisme pour la période de janvier à décembre 2024.

Grâce à cette performance, le taux d'occupation dans les hôtels classés de

cette province du Royaume s'est situé à 74% en 2024 contre 66% en 2023.

Pour le seul mois de décembre, le volume des nuitées touristiques au niveau des EHTC d'Al Haouz a connu une évolution de 23% pour s'établir à 67.494 nuitées contre 54.659 au cours de la même période de 2023.

Le taux d'occupation a atteint au cours du mois de décembre dernier 75% contre 60% lors du même mois de 2023.

Au niveau national, le volume des nuitées réalisées dans les EHTC a enregistré une progression de 12% durant les douze mois de 2024 par rapport à la même période de 2023.

La RAM renouvelle son partenariat avec le Festival panafricain du cinéma et de la télévision d'Ouagadougou

Acteur panafricain de premier plan, Royal Air Maroc (RAM) annonce le renouvellement de son partenariat avec le Festival panafricain du cinéma et de la télévision d'Ouagadougou (FESPACO) pour les trois prochaines éditions.

Transporteur officiel du FESPACO, La RAM accompagne ainsi la 29ème édition qui a lieu du 25 février au 4 mars 2025 dans la capitale du Burkina Faso, fait savoir la compagnie aérienne nationale dans un communiqué.

L'édition 2025 du FESPACO mettra en lumière 235 films sélectionnés parmi 1.351 soumis, issus de 48 pays, reflétant l'importance de ce festival et la ri-

chesse des cinémas d'Afrique, poursuit la même source. Rassemblant des milliers de professionnels et passionnés du cinéma africain, le FESPACO s'est imposé depuis sa création en 1969 comme le plus grand et le plus ancien rendez-vous culturel africain, axé autour du cinéma et de la diaspora africaine, rapporte la MAP.

Ce partenariat entre la RAM et le FESPACO, initié depuis 2014, traduit l'engagement de la compagnie nationale en tant qu'acteur solidaire du rayonnement culturel de l'Afrique et renforce la visibilité d'un événement panafricain majeur, dédié à la valorisation des secteurs du cinéma et de la télévision, ayant

acquis, au fil des années, une audience et une stature de niveau mondial.

A cette occasion, le président directeur général de la RAM, Hamid Addou, a déclaré : "Nous sommes très honorés par le renouvellement de notre partenariat, celui-ci contribuant sans aucun doute à la promotion de la culture africaine et à l'essor du cinéma africain".

Cet accompagnement s'inscrit en premier lieu dans le cadre du renforcement de la coopération Sud-Sud, selon les Hautes Instructions de SM le Roi Mohammed VI, a ajouté M. Addou. Et de relever qu'il s'insère également dans le cadre du plan de développement de la RAM dont

l'un des objectifs est de renforcer le trafic aérien et les connexions aériennes entre l'Afrique et le reste du monde.

Compagnie africaine de référence, la RAM poursuit ainsi sa politique d'accompagnement des grands événements artistiques et culturels en Afrique en vue de favoriser le rayonnement du continent à travers le monde.

En s'engageant aux côtés des festivals de cinéma, de photo, de mode, de musique ou d'art contemporain, la RAM contribue au développement de la culture africaine et amplifie, à travers son rôle de transporteur officiel, la promotion de ces événements à travers le monde.

La RAM est ainsi le trans-

porteur officiel, entres autres, du Festival international du film de Marrakech, des Rencontres de Bamako - Biennale africaine de la photographie, du Marché des arts et du spectacle africains d'Abidjan (MASA), et du Festival de cinéma Écrans Noirs du Cameroun. Cela renforce son ancrage africain et réaffirme son rôle de transporteur aérien africain de premier plan.

Acteur continental de référence, la RAM consolide également, à travers son réseau via son hub de Casablanca, la connexion entre l'Afrique et le monde et met les métropoles africaines, à portée des plus grandes villes internationales, conclut le communiqué.

Casablanca: La Chambre de commerce lance sa journée portes ouvertes

La Chambre de commerce, d'industrie et de services de Casablanca-Settat (CCIS-CS) a lancé, jeudi dernier, la 1ère édition de sa journée portes ouvertes au siège de la Chambre à Casablanca.

Organisé, en simultané à Mohammedia, El Jadida et Settat, cet événement a pour objectif de faire découvrir aux professionnels et aux entrepreneurs les services proposés par la CCIS-CS, de renforcer la communication entre les acteurs économiques et de créer un espace de discussion sur le financement, la numérisation et l'accompagnement.

Intervenant à cette occasion, le président de la CCIS-CS, Hassane Berkani, a expliqué que l'organisation de cette journée a pour mission de faire découvrir les services proposés par la Chambre aux entrepreneurs, adhérents de petite et moyenne entreprises (PME), ainsi qu'aux start-up.

M. Berkani a rappelé que ces portes ouvertes sont organisées en collaboration avec les partenaires de la CCIS-CS, dans les domaines des assurances, banques et entreprises, mettant en avant le rôle de la Chambre dont l'objectif premier est de servir de pont entre les institutions publiques et les secteurs du commerce, de l'industrie et des services.

"Nous avons également un centre de médiation et d'arbitrage au sein de notre institution, ainsi qu'un service dédié à la tenue des comptes, et l'accompagnement pour la préparation des dossiers de financement, notamment les prêts adaptés aux entreprises, en collaboration avec nos banques partenaires", a-t-il poursuivi, précisant que la Chambre soutient aussi les entreprises dans leur transition numérique, afin qu'elles puissent suivre le rythme imposé par le ministère du Commerce et de l'Industrie.

Et d'ajouter que cet événement s'inscrit de le cadre de la clôture de la deuxième phase du Plan de développement de la Chambre, qui vise principalement à professionnaliser et améliorer la qualité des services offerts par les Chambres, et de créer de nouveaux services compétitifs, notamment l'organisation d'expositions nationales et internationales, les études de marché et de faisabilité, l'animation des clusters et réseaux professionnels.

Ce plan a abouti à la création d'un Centre international des affaires à Mohammedia, la mise en place d'un Centre d'affaires numérique à Casablanca, et l'ouverture d'un Institut de gestion et de digitalisation à Casablanca, a-t-il fait remarquer.

De son côté, Mohamed El Ghali, doyen de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales d'El Kelaa des Sraghna, a souligné, dans

une déclaration à la MAP, l'importance de cette journée avec au programme deux ateliers, l'un consacré à la finance et aux sources de financement pour les acteurs du commerce, de l'industrie et des services, et l'autre à la numérisation.

Il a fait remarquer que ces deux thématiques sont étroitement liées, car il ne peut y avoir d'investissement et de création de richesse sans un accès diversifié aux sources de financement, qu'il s'agisse de fonds propres, de financements bancaires ou d'autres organismes de soutien.

M. El Ghali a, dans ce sens, fait savoir que la transformation numérique est devenue un levier essentiel pour le développement des entreprises, mettant en avant l'importance pour les entreprises de se familiariser avec la digitalisation, notamment avec l'évolution technologique rapide que connaît le monde.

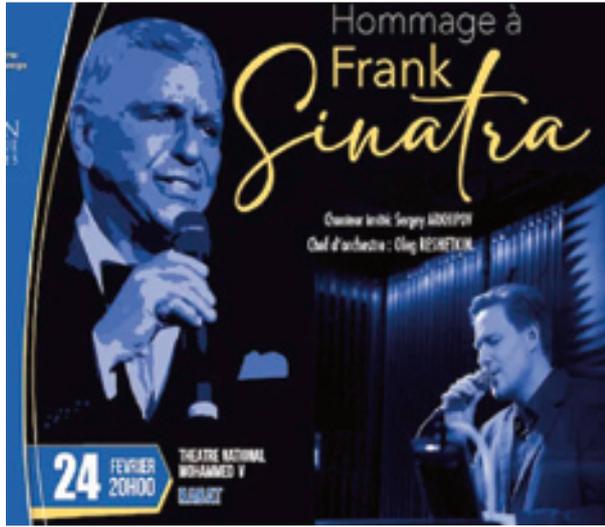
L'Orchestre Symphonique Royal rend hommage à Frank Sinatra lors d'un concert exceptionnel

Dans le cadre de sa 15^e saison artistique, l'Orchestre Symphonique Royal (OSR) a offert, dimanche soir au Théâtre Mohammed VI de Casablanca, un concert en hommage à Frank Sinatra, figure emblématique du jazz et de la chanson américaine.

Sous la direction du maestro Oleg Reshetkin, cette représentation a plongé le public dans l'univers envoûtant du légendaire crooner. Pour sublimer cet hommage, le talentueux Sergey Arkhipov a prêté sa voix aux plus grands succès de Sinatra, interprétant des titres incontournables tels que "Fly Me To The Moon", "Sway", "All Of Me" et "The World We Knew".

L'ambiance dans la salle était empreinte de chaleur et de convivialité, portée par un public venu en nombre pour célébrer l'héritage de Frank Sinatra. Mélomanes passionnés et amateurs de jazz ont vibré au rythme des interprétations magistrales, applaudissant chaque morceau avec enthousiasme. L'élégance du cadre et la magie de la musique ont créé une atmosphère unique, où émotions et souvenirs se mêlaient, transportant les spectateurs dans une époque révolue mais toujours vivante à travers les notes intemporelles du "Chairman of the Board".

Dans une déclaration à la presse, Sergey Arkhipov s'est dit honoré de se produire pour la première fois au



Maroc, saluant la beauté et la richesse culturelle du pays.

"C'est une expérience exceptionnelle de partager la scène avec un orchestre aussi talentueux et de rendre hommage à Frank Sinatra, dont l'héritage musical continue d'inspirer des générations d'artistes. Ce soir, nous avons revisité ses plus grands succès, mais également d'autres classiques du jazz", a-t-il affirmé, exprimant sa gratitude envers l'Orchestre Symphonique Royal et son chef d'orchestre pour cette invitation.

Le Jazz Band de l'Orchestre Symphonique Royal, seul Big Band au Maroc, a joué un rôle clé dans cette soirée en mettant en valeur la richesse du jazz et son influence sur la scène musicale marocaine. Cet ensemble prestigieux collabore régulièrement avec des musiciens de renommée internationale, contribuant ainsi à la promotion du jazz au niveau national.

A travers ses performances, le Jazz Band de l'OSR met en lumière l'histoire et la diversité du jazz, rendant hommage à des figures emblé-

matiques comme Duke Ellington, Stéphane Grappelli et Horace Silver. Il explore également des styles variés tels que le Latin Jazz, le Jazz Manouche, le Mainstream Jazz, le Swing et le Jazz-Rock. Ces initiatives ont été accompagnées d'ateliers et de master class, offrant aux jeunes musiciens marocains des opportunités précieuses d'apprentissage et d'inspiration.

Sergey Arkhipov, chanteur de jazz accompli, a évolué dans une carrière marquée par la passion et la polyvalence. Initialement formé comme marin, il a suivi par la suite une formation artistique à l'Université de la culture de Moscou, où il a eu le privilège d'être encadré par Larisa Dolina, figure célèbre du jazz russe.

Outre sa voix captivante, Sergey Arkhipov a démontré une grande polyvalence artistique en jouant du piano, en composant des chansons et en réalisant des arrangements musicaux. Leader du groupe de jazz a cappella SunVoice, il a ajouté une dimension unique à son impressionnante carrière musicale.

Par ce concert hommage, l'Orchestre Symphonique Royal et Sergey Arkhipov ont fait revivre la magie de Frank Sinatra, offrant au public casablancais une soirée d'exception, où élégance et émotion se sont conjuguées au rythme des mélodies intemporelles du "Chairman of the Board".

L'ISADAC célèbre sa 34^{ème} promotion



L'Institut supérieur d'art dramatique et d'animation culturelle (ISADAC) a organisé, dimanche soir au théâtre Mohammed V de Rabat, une cérémonie de remise des diplômes aux lauréats de sa 34^{ème} promotion.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence notamment du secrétaire d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire, Lahcen Essaadi, de la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach et du secrétaire général par intérim du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Culture -, Salaheddine Abkari, ainsi que de plusieurs personnalités du monde de l'art et de la culture.

La cérémonie, ponctuée de prestations artistiques, musicales et théâtrales interprétées par des étudiants et des professeurs de l'Institut, a été marquée par la remise des diplômes à 25 lauréats, répartis entre les filières d'interprétation (13), d'animation (9) et de scénographie (3) et des prix aux étudiants majeurs de leur promotion dans les différentes filières. A cette occasion, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, a salué les efforts

déployés pour hisser le niveau de la formation au sein de l'ISADAC, soulignant le rôle central de cette institution qui enrichit la scène culturelle nationale avec des compétences et des expertises artistiques.

Dans un mot lu en son nom, le ministre a appelé tous les acteurs concernés à redoubler d'efforts pour promouvoir une image culturelle et créative digne de la civilisation ancestrale du Royaume du Maroc, d'autant plus que le pays s'apprête à organiser des échéances continentales inédites. Dans ce sens, il a souligné que le ministère continue de déployer des efforts à même d'ériger la composante culturelle et artistique en élément central de la vision de développement intégré, faisant part de l'engagement de son département à accompagner l'Institut pour adhérer pleinement à la réforme académique.

Pour sa part, la directrice de l'ISADAC, Latefa Ahrrare a indiqué que l'Institut connaît aujourd'hui un projet ambitieux visant à valoriser les méthodologies de l'enseignement et de la formation en tant qu'institution pionnière dans le domaine de la formation des cadres artistiques et scientifiques.

Et d'ajouter que l'ensemble des composantes pédagogiques, administratives et techniques de l'Institut oeuvrent à instaurer la gouvernance administrative et les bases de la gestion efficace et efficiente pour la restructuration des trois filières de l'Institut (interprétation, animation et scénographie) en vue d'être en phase avec les exigences du marché de l'emploi national et international et d'accompagner le grand progrès accompli par le Royaume dans les différents domaines.

Même Ahrrare a relevé que l'Institut demeure ouvert aux lauréats pour les accompagner dans leurs projets artistiques et professionnels, notant que cette approche est au centre de la pédagogie adoptée par l'ISADAC.

De leur côté, les lauréats ont fait part de leur fierté d'appartenir à cette institution prestigieuse, ajoutant qu'ils ne ménageront aucun effort pour être à la hauteur et honorer la renommée de l'ISADAC.

La formation à l'ISADAC vise à consolider l'ancrage culturel marocain tout en mettant l'accent sur une formation de qualité s'appuyant sur la recherche scientifique et artistique dans les domaines du théâtre et de l'animation culturelle.

Participation du Maroc à la 29^{ème} édition du FESPACO

Le coup d'envoi de la 29^{ème} édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision d'Ouagadougou (FESPACO) a été donné samedi dans la capitale burkinabé, avec la participation du Maroc à travers la projection programmée de plusieurs films sélectionnés dans le cadre de cette compétition cinématographique d'envergure.

235 films au total, toutes catégories confondues, sur un total de 1.351 films soumis représentant 48 pays, sont retenus dans la sélection officielle de cette nouvelle édition, qui se poursuivra jusqu'au 1er mars, avec le Tchad comme pays à l'honneur de cette nouvelle édition.

Le Maroc est représenté dans la catégorie « Fiction long métrage » par le film "Everybody loves Touda" de son réalisateur Nabil Ayouch.

La compétition des 15 films, "Fiction long métrage", présente la sélection des films les plus en vue du continent, suscitant des discussions et des débats animés. Cette section célèbre la créativité, la diversité et la grande productivité du continent, en offrant un aperçu plus large du cinéma d'aujourd'hui et de demain de l'Afrique et de sa diaspora en donnant la possibilité à son public de se comprendre, de s'identifier et de se projeter.

Dans la catégorie "Documentaire", le Maroc est représenté par le film "La mère de tous les mensonges" de sa réa-



lisatrice, Asmae El Moudir, alors que dans la catégorie "Perspectives", les cinéphiles seront au rendez-vous avec la projection du film "Mougha Youghked (Mora est là)" de son réalisateur, Khalid Zairi, et du film "Les miennes" de Samira Al Mouzghiba.

Dans la catégorie "FESPACO Short", on trouve le film "Assassinat" de Yasmine Ait Fkir, alors que dans la catégorie "Semaine de la critique", le Maroc est présent à travers le film "Le Lac Bleu" de Daoud Oulad Syad.

Le cinéma marocain est également

représenté, dans la sélection "Panorama", par le film "Les divorcées de Casablanca" de son réalisateur Mohamed Ahmed Bensouda, ainsi que par le film "Backstage" de ses coréalisateurs, Afef Ben Mahmoud (Tunisie) et Khalil Benkirane (Maroc).

Dans la section "FASPACO Sukabè", le Maroc est présent à travers le film "Le Lac Bleu" de Daoud Oulad Syad.

Placée sous le thème "Cinéma d'Afrique et identités culturelles", cette nouvelle édition offre l'opportunité pour le continent africain de réaffirmer

sa singularité sociale, son authenticité culturelle et sa part d'humanité dans l'univers de la création et de l'innovation.

À l'ouverture du festival, le ministre de la Communication du Burkina Faso, Gilbert Ouedraogo, a fait savoir que le thème de cette édition "nous invite à une réflexion sur notre identité en tant que peuple africain", considérant le cinéma comme un miroir de la société, un vecteur puissant d'appropriation de "notre culture, de nos valeurs, de nos rêves et de nos luttes".

A noter que 17 films sont en lice pour le grand prix du FESPACO "Étalon d'Or de Yennenga". Un prix décerné par un jury international que devait présider cette année, le réalisateur malien, Souleymane Cissé, décédé mercredi à Bamako à l'âge de 84 ans.

Le Maroc, rappelle-t-on, s'est distingué lors de l'édition de 2019 du festival à travers le film "Au temps où les arabes dansaient" de Jawad Rhalib ayant décroché le prix "Étalon d'Argent", au moment où le prix de la Critique cinématographique africaine est revenu à "Indigo" de Selma Bargach.

Le long métrage "Fièvres" de son réalisateur Nabil Ayouch, avait reçu l'Étalon d'Or de Yennenga, distinction la plus prestigieuse lors de la 24^{ème} édition du FESPACO en 2015.

Créé en 1969 et organisé tous les deux ans, le FESPACO est l'un des plus grands festivals du cinéma en Afrique.

Clôture du 3^{ème} Festival "L'Âme des cultures" avec un appel pour un engagement renouvelé en faveur de la paix

L'rideau est tombé, dimanche à Bayt Dakira à Essaouira, sur la 3^e édition du Festival international "L'Âme des cultures", avec un appel pour un engagement renouvelé en faveur de la paix et du dialogue interculturel.

Ainsi, la Cité des Alizés a vibré, trois jours durant, au rythme de conférences, de débats et de spectacles célébrant la richesse du patrimoine spirituel partagé entre les trois religions monothéistes, avec la participation d'un parterre de personnalités de renom issues des sphères diplomatiques, religieuses, culturelles et artistiques, venues partager leurs réflexions sur les enjeux du dialogue interreligieux et du vivre-ensemble.

Intervenant à cette occasion, le conseiller de SM le Roi et président fondateur de l'Association Essaouira-Mogador, André Azoulay, a souligné que "cette rencontre n'est pas qu'un simple événement culturel, mais un acte de résistance et une affirmation que, face aux tensions, aux divisions et aux extrémismes qui rongent notre monde, nous choisissons de nous rassembler, de dialoguer et de construire des ponts plutôt que des murs".

"Nous ne devons jamais oublier que,

par le passé, nos civilisations ont su faire de la diversité une force. Il y a bien longtemps, aux 12^e, 13^e et 14^e siècles, les trois religions monothéistes se retrouvaient pour mieux se connaître et éclairer le monde. Et aujourd'hui, au 21^e siècle, alors que nos technologies atteignent des sommets, nous constatons que notre humanité recule. Il y a là un paradoxe inquiétant, un signal d'alarme auquel nous devons prêter attention", a fait observer le conseiller de SM le Roi.

"Il nous incombe de défendre avec constance nos valeurs, de prendre la parole, de témoigner et d'agir afin de préserver ce qui constitue, depuis toujours, la richesse fondamentale de notre humanité", a ajouté M. Azoulay, avant de conclure en rappelant que "sous le leadership visionnaire et éclairé de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc demeure un modèle exemplaire de coexistence pacifique et de dialogue interculturel".

De son côté, le ministre de la Culture et des Sports du gouvernement régional d'Andalousie, Patricia del Pozo Fernández, a mis en avant l'importance de préserver et de transmettre "l'esprit d'Essaouira" bien au-delà de ces journées de rencontre et de dialogue.

"On ne repart jamais d'Essaouira comme on est arrivé! On repart grandi, enrichi de l'intérieur, porteur d'une énergie nouvelle et d'un espoir renouvelé", a-t-elle enchaîné.

Pour sa part, un représentant de la Fondation Culture islamique et tolérance religieuse (Espagne), a mis l'accent sur l'importance de cette rencontre comme un symbole fort de l'héritage andalou et de la tradition séculaire du vivre-ensemble qui unit les rives de la Méditerranée.

"Essaouira incarne cette mémoire partagée, ce pont entre l'Orient et l'Occident, entre les cultures et les spiritualités. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons la responsabilité de faire vivre cet héritage et d'en faire un levier pour bâtir un avenir de paix et de compréhension mutuelle", a-t-il poursuivi.

D'autres intervenants ont, par ailleurs, réitéré leur engagement à continuer de faire d'Essaouira un espace permanent de dialogue et de réflexion autour du respect de la diversité culturelle et religieuse.

En outre, cette journée de clôture a été ponctuée par un colloque axé sur "Le rôle des confréries dans la transmission de la piété populaire et le renforcement des liens sociaux", où plusieurs intervenants,

marocains et étrangers, ont mis en exergue les convergences fondamentales entre les zaouïas marocaines et les confréries d'Espagne, évoquant leur rôle historique et contemporain en tant que vecteurs de spiritualité, de cohésion sociale et de transmission des valeurs éthiques et culturelles.

Placée sous le thème "Nos spiritualités en partage: Entre éthique et esthétique", cette édition exceptionnelle a également été marquée par des performances musicales et artistiques qui ont agrémenté ces journées d'échanges, mettant en lumière la richesse des traditions mystiques de l'Islam, du judaïsme et du christianisme, tout en illustrant la puissance du langage universel de l'art et de la spiritualité.

Grâce à cette programmation riche et variée, le Festival international "L'Âme des cultures", co-organisé par l'Association "Jeunes de l'art authentique pour le samaâ et le patrimoine" de la Zaouïa Qadiriya d'Essaouira, la Fondation Trois cultures de la Méditerranée et la Fondation Machado de Séville, réaffirme son rôle de passerelle entre les cultures et les traditions, consacrant ainsi la Cité des Alizés comme un modèle vivant de dialogue et de coexistence harmonieuse.

Vingtième chapitre

Ce discours historique, dont nous ne donnons que les principaux traits, fut, comme on le pense bien, vingt fois interrompu par Fabrice. Il était éperdument amoureux, aussi il était parfaitement convaincu qu'il n'avait jamais aimé avant d'avoir vu Clélia, et que la destinée de sa vie était de ne vivre que pour elle.

Le lecteur se figure sans doute les belles choses qu'il disait, lorsque la femme de chambre avertit sa maîtresse que onze heures et demie venaient de sonner, et que le général pouvait rentrer à tout moment ; la séparation fut cruelle.

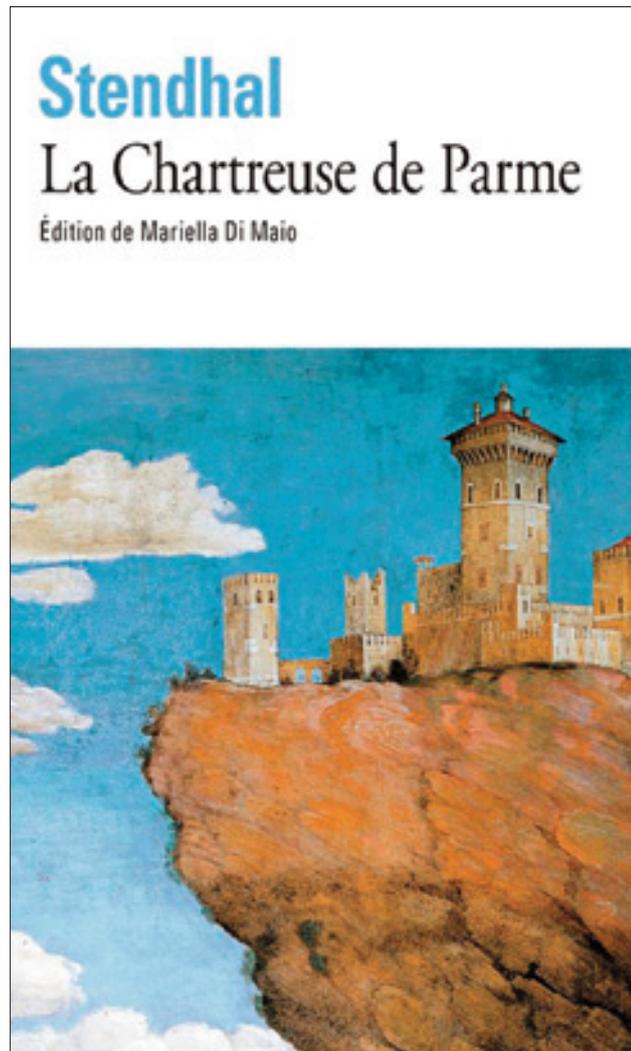
— Je vous vois peut-être pour la dernière fois, dit Clélia au prisonnier ; une mesure qui est dans l'intérêt évident de la cabale Ravarsi peut vous fournir une cruelle façon de prouver que vous n'êtes pas inconstant. Clélia quitta Fabrice étouffée par ses sanglots, et mourant de honte de ne pouvoir les dérober entièrement à sa femme de chambre ni surtout au geôlier Grillo. Une seconde conversation n'était possible que lorsque le général annoncerait devoir passer la soirée dans le monde et comme depuis la prison de Fabrice, et l'intérêt qu'elle inspirait à la curiosité du courtisan, il avait trouvé prudent de se donner un accès de goutte presque continu, ses courses à la ville, soumises aux exigences d'une politique savante, ne se décidaient souvent qu'au moment de monter en voiture.

Depuis cette soirée dans la chapelle de marbre, la vie de Fabrice fut une suite de transports de joie. De grands obstacles, il est vrai, semblaient encore s'opposer à son bonheur ; mais enfin il avait cette joie suprême et peu espérée d'être aimé par l'être divin qui occupait toutes ses pensées.

La troisième journée après cette entrevue, les signaux de la lampe finirent de fort bonne heure, à peu près sur le minuit ; à l'instant où ils se terminaient, Fabrice eut presque la tête cassée par une grosse balle de plomb qui, lancée dans la partie supérieure de l'abat-jour de sa fenêtre, vint briser ses vitres de papier et tomba dans sa chambre.

Cette fort grosse balle n'était point aussi pesante à beaucoup près que l'annonçait son volume ; Fabrice réussit facilement à l'ouvrir et trouva une lettre de la duchesse. Par l'entremise de l'archevêque qu'elle flattait avec soin, elle avait gagné un soldat de la garnison de la citadelle. Cet homme, frondeur adroit, trompait les soldats placés en sentinelle aux angles et à la porte du palais du gouverneur ou s'arrangeait avec eux.

« Il faut te sauver avec des cordes ; je frémis en te donnant cet avis étrange, j'hésite depuis plus de deux mois entiers à te dire cette parole ; mais l'avenir officiel se rembrunit chaque jour, et l'on peut s'attendre à ce qu'il y a de pis. À



propos, recommence à l'instant les signaux avec ta lampe, pour nous prouver que tu as reçu cette lettre dangereuse : marque P, B et G à la monaca, c'est-à-dire, quatre, douze et deux ; je ne respirerai pas jusqu'à ce que j'aie vu ce signal ; je suis à la tour, on répondra par N et O, sept et cinq. La réponse reçue, ne fais plus aucun signal, et occupe-toi uniquement à comprendre ma lettre. »

Fabrice se hâta d'obéir, et fit les signaux convenus qui furent suivis des réponses annoncées, puis il continua la lecture de la lettre.

« On peut s'attendre à ce qu'il y a de pis c'est ce que m'ont déclaré les trois hommes dans lesquels j'ai le plus de confiance, après que je leur ai fait jurer sur l'Évangile de me dire la vérité, quelque cruelle qu'elle pût être pour moi. Le premier de ces hommes menaçait le chirurgien dénonciateur à Ferrare de tomber sur lui avec un couteau ouvert à la main ; le second te dit à ton retour de Belgirate, qu'il aurait été plus strictement prudent de donner un coup de pistolet au valet de chambre qui arrivait en chantant dans le bois et conduisant en laisse un beau cheval un peu maigre ; tu ne connais pas le troisième, c'est un

voleur de grand chemin de mes amis, homme d'exécution s'il en fut, et qui a autant de courage que toi ; c'est pourquoi surtout je lui ai demandé de me déclarer ce que tu devais faire. Tous les trois m'ont dit, sans savoir chacun que j'eusse consulté les deux autres, qu'il vaut mieux s'exposer à se casser le cou que de passer encore onze années et quatre mois dans la crainte continue d'un poison fort probable.

« Il faut pendant un mois t'exercer dans ta chambre à monter et descendre au moyen d'une corde nouée. Ensuite, un jour de fête où la garnison de la citadelle aura reçu une gratification de vin, tu tenteras la grande entreprise. Tu auras trois cordes en soie et chanvre, de la grosseur d'une plume de cygne, la première de quatre-vingts pieds pour descendre les trente-cinq pieds qu'il y a de ta fenêtre au bois d'orangers, la seconde de trois cents pieds, et c'est là la difficulté à cause du poids, pour descendre les cent quatre-vingts pieds qu'a de hauteur le mur de la grosse tour ; une troisième de trente pieds te servira à descendre le rempart. Je passe ma vie à étudier le grand mur à l'orient, c'est-à-dire du côté de Ferrare ; une fente causée par un tremble-

ment de terre a été remplie au moyen d'un contre-fort qui forme plan incliné. Mon voleur de grand chemin m'assure qu'il se ferait fort de descendre de ce côté-là sans trop de difficulté et sous peine seulement de quelques écorchures, en se laissant glisser sur le plan incliné formé par ce contre-fort. L'espace vertical n'est que de vingt-huit pieds tout à fait au bas ; ce côté est le moins bien gardé.

« Cependant, à tout prendre, mon voleur, qui trois fois s'est sauvé de prison, et que tu aimerais si tu le connaissais, quoiqu'il exècre les gens de ta caste ; mon voleur de grand chemin, dis-je, agile et leste comme toi, pense qu'il aimerait mieux descendre par le côté du couchant, exactement vis-à-vis le petit palais occupé jadis par la Fausta, de vous bien connu. Ce qui le déciderait pour ce côté, c'est que la muraille, quoique très-peu inclinée, est presque constamment garnie de broussailles ; il y a des brins de bois, gros comme le petit doigt, qui peuvent fort bien écorcher si l'on n'y prend garde, mais qui, aussi, sont excellents pour se retenir. Encore ce matin, je regardais ce côté du couchant avec une excellente lunette la place à choisir, c'est précisément au-dessous d'une pierre neuve que l'on a placée à la balustrade d'en haut, il y a deux ou trois ans. Verticalement au-dessous de cette pierre, tu trouveras d'abord un espace nu d'une vingtaine de pieds ; il faut aller là très-lentement (tu sens si mon cœur frémit en te donnant ces instructions terribles, mais le courage consiste à savoir choisir le moindre mal, si affreux qu'il soit encore) ; après l'espace nu, tu trouveras quatre-vingts ou quatre-vingt-dix pieds de broussailles fort grandes, où l'on voit voler des oiseaux, puis un espace de trente pieds qui n'a que des herbes, des violiers et des pariétaires. Ensuite, en approchant de terre, vingt pieds de broussailles, et enfin vingt-cinq ou trente pieds récemment éparverés.

« Ce qui me déciderait pour ce côté, c'est que là se trouve verticalement, au-dessous de la pierre neuve de la balustrade d'en haut, une cabane en bois bâtie par un soldat dans son jardin, et que le capitaine du génie employé à la forteresse veut le forcer à démolir ; elle a dix-sept pieds de haut, elle est couverte en chaume, et le toit touche au grand mur de la citadelle. C'est ce toit qui me tente ; dans le cas affreux d'un accident, il amortirait la chute. Une fois arrivé là, tu es dans l'enceinte des remparts assez négligemment gardés ; si l'on t'arrêtait là, tire des coups de pistolet et défends-toi quelques minutes. Ton ami de Ferrare et un autre homme de cœur, celui que j'appelle le voleur de grand chemin, auront des échelles, et n'hésiteront pas à escalader ce rempart assez bas, et à voler à ton secours.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'ÉNERGIE
ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES
DÉPARTEMENT DE L'ÉNERGIE
CENTRE DES OULETS ÉNERGÉTIQUES
CABINET DU CHAÎR
ET L'AGENCE
DIRECTIONS DES SERVICES
GÉNÉRAL DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES
AFFAIRES JURIDIQUES ET
FISCALITÉ ÉCONOMIQUES
MÉTIER DES RÉGULATEURS
ÉNERGÉTIQUES

المملكة المغربية
الجمهورية المغربية
الوزارة المغربية
للطاقة
المركز المغربي
للطاقة
المكتب
المركزي
للطاقة
المركزية
للخدمات
الإدارية
القانونية
والمالية
والمهنة
المهنية
للتنظيم
الطاقة

إعلان عن مسطرة تصورية

تتم رئاسة المجلس الجماعي للتكليف إلى علم العموم انه في يوم الخميس 27 مارس 2025 ابتداء من الساعة العاشرة (10) صباحا ستجرى بسوق البيت لجماعة الكيفيات مسطرة تصورية لبيع الأثاث الملائمة أو المستعمل فيها والمحجوزات التي لم تسحب داخل الأجل القانوني :

- الأثاث الملائمة أو المستعمل فيها :

ملاحظات	عددها	الأثاث المستعمل فيها والملائمة
	15	مصورة أجزاء السيارات والأجزاء المطبوعة المسلمة وطاولات
	2	مصورة أجزاء كرسي حديثة
	3	ملائمة خشبية وحديدية
	5	طابعة
	6	خشب
	3	ملائمة خشب
	3	زجاجة مطبخ
	1	ملائمة DUAL
	10	ملائمة

- المحجوزات التي لم تسحب داخل الأجل القانوني :

- 22 دراجة
- 5 دراجة

على كل من رغب عليه المزاد أن يودى المبلغ بصفة واحدة مع ائتمانية نسبة 10 % لتغطية صراف المسطرة وذلك بصندوق الخزائن الجماعي لخدمة الكيفيات . و تتزايد من المعلومات يرجى الاتصال بمساعدة الممتلكات الجماعية بالجماعة .

N° 948/PA



Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique

وكالة المغربية لتجارة الطاقة

ROYAUME DU MAROC
Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique

EN-SM-02-00-03

Avis rectificatif des appels d'Offres Ouvert national N°02/2025 et N°03/2025

Il est porté à la connaissance des concurrents et du public que l'avis d'appels d'offres ouvert national n° 02/2025 relatif à l'accompagnement de l'AMEE dans l'amélioration de la qualité de son offre de formation continue selon la NM ISO 29993 et l'avis d'appel d'offres ouvert national n° 03/2025 relatif à la digitalisation des modules de formation et leur intégration à la plateforme e-learning de l'AMEE , publiés le 21 février 2025 aux journaux :

- Libération sous le n°10443 ;
- Al Ithad al Ichtraki sous le numéro 13871

Sont modifiés comme suit :

- Pour l'appel d'offres n°02/2025, l'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de 257000,00 DH HT (deux cent cinquante-sept mille dirhams hors taxes) au lieu de 257000,00 DH TTC (deux cent cinquante-sept mille dirhams toutes taxes comprises) ;
- Pour l'appel d'offres n°03/2025, l'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de 416 000,00 DH HT (quatre cent seize mille dirhams hors taxes) au lieu de 416 000,00 DH TTC (quatre cent seize mille dirhams toutes taxes comprises)

Le reste est inchangé.

N° 950/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Région de CASABLANCA
Délégation Provinciale de NOUACEUR

المملكة المغربية
وزارة الصحة والرفاه الاجتماعي
جهة الدار البيضاء - سطتات
المندوبية الإقليمية للصحة
المنطقة الحضرية للوادي
المنطقة الحضرية للوادي
المنطقة الحضرية للوادي

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 1/2025
(Séance publique)

Le 26/3/2025 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la délégation - sis au siège de la délégation du ministère de la santé et la protection sociale à la province NOUACEUR Lotissement DIAR ESSAFA BOUSKOURA (Côté du Collège AHMED LHIBA) - à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international pour :

Achat de matériel et d'accessoires technique et médico-techniques de consultation destiné au centre de diagnostic du centre hospitalier prince HERITIER MOULAY EL HASSAN relevant de la province NOUACEUR en deux lots séparés :

Lot 1 : Achat de matériel et d'accessoires technique et médico-techniques de Consultation d' Oto-rhino-laryngologie (ORL).

Lot 2 : Achat de matériel et d'accessoires technique et médico-techniques de consultation de la Gastro-Entérologie ;

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

Lot N°1 : 913800,00 dhs (Nuit cent quatre-vingt-seize mille deux cent dirhams T.T.C.)

Lot N°2 : 1494000,00 dhs (Un million quatre cent quatre-vingt-quatorze mille dirhams T.T.C)

Les cautionnements provisoires qui doivent être constitués et déposés par voie électronique, sont fixés aux sommes de :

Lot N°1: 16000,00dhs (seize mille dirhams)

Lot N° 2 : 27000,00dhs (Vingt-sept mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 33 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaâban 1444 (8/03/2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les documentations techniques :

- Liste de collage ;
- Des Prospectus précisant le descriptif détaillé de tous les articles techniques ;

Exigée par le dossier d'appel d'offres peuvent être :

- Soit déposés contre récépissé dans le bureau des marchés de la délégation sis au siège de la délégation de la santé et la protection sociale à la province NOUACEUR Lotissement DIAR ESSAFA BOUSKOURA (Côté du Collège AHMED LHIBA) avant **16 Heures, 30 Mn du 25/03/2025**
- Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les dossiers d'appel d'offres et les documents techniques soumis, envoyés ou remis après la date limite spécifiée ne seront pas acceptés.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du Règlement de consultation

N° 949/PA



Société de développement local
CASABLANCA BAÏA S.A

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° d'appel d'offres	Objet De l'appel d'offres	Date et heure d'ouverture des plis	Estimation TTC	Cautionnement provisoire En dirhams
N°A/CW/ 640025	LOCATION DE VEHICULES AUTOMOBILES	Le 17/03/2025 à 11 heures	Min : 1 488 762,00 Max : 2 977 524,00	29 700,000DH

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.

Les soumissionnaires peuvent :

- Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A ci-dessous indiqué ;
- Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca

Autres plis déposés après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
La société CASABLANCA BAÏA S.A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
casabaia@casabaia.ma

N° 065/PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de TAZA
Pachalik de TAHLA
Commune de TAHLA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ SUR
OFFRES DE PRIX
N°02/2025/CT

Le 11/03/2025 à 10h 00mn, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le président de la commune de TAHLA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N° 02/2025/CT pour : ACHAT D'UNE VOITURE DE SERVICE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE TAHLA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre-vingt-sept mille dirhams (187.000,00 dhs)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois Mille sept cents dirhams (3700,00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32,34 et 135 du décret n°2.22-431 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 953/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Préfecture de Salé
Commune Ameur
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ SUR OFFRES
DE PRIX N° 01/2025

Le 10/03/2025 à 11heure, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune d'Ameur sis à Brahma route Azouzi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix relatif à l'acquisition d'un camion équipé d'une citerne et pompe pour le compte de la commune d'AMEUR.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 960 000,00 dhs (Neuf cent Soixante Mille dirhams, TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 18000,00 dhs (Dix Huit Mille Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32, 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 et 11 du règlement de la consultation.

N° 954/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Préfecture de Salé
Commune Ameur
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ SUR OFFRES
DE PRIX N° 02/2025

Le 11/03/2025 à 11heure, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune d'Ameur sis à Brahma route Azouzi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix relatif à l'acquisition de véhicule de service pour le compte de la commune d'AMEUR.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :255 000,00 dhs(deux cent cinquante cinq Mille dirhams, TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5000,00 dhs (CINQ Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32, 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 et 11 du règlement de la consultation.

N° 955/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA MARRAKECH-
SAFI
PREFECTURE
DE MARRAKECH
CERCLE BOUR
CAIDAT HARBIL

COMMUNE HARBIL
Direction des services
communal
Division des affaires
t/j/e/s
Service des marchés et
travaux
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ N : 03/2025

Le 10 mars 2025 à 11 h00 ; il sera procédé dans les bureaux de monsieur le président de la commune Harbil, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offres de prix pour Travaux :

Fournitures pour matériel technique et informatique. (ACHAT DE TONER).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marches-publics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre mille Dirhams (4 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 205 680,00 Dirhams (Deux cent cinq mille six cent quatre-vingt Dhs 00 cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28 et

29 du décret n° 2.22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis électroniquement via le portail des

marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Réserve aux très petites et moyennes entreprises nationales, Coopératives, unions de

coopératives et auto-entrepreneurs.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation (Article 5).
N° 956/PA

MINISTRE FE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA
Service police administrative

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le président du conseil de la commune de khénifra

Annonce l'ouverture d'une enquête à partir 26/03/2025 jusqu'au 12/03/2025 sur

COMMODO ET INCOMMODO qui résulteront de l'ouverture et l'exploitation RESTURANT ET

CAFE à l'adresse site au N° 03 lotissement YOUNNE Khénifra, Présente Par

Mr. Jouya soufiane et jouya khalid RESIDANT à LADRESSE N°43 lotissement

Fayza khénifra , lequel a requis l'ouverture d'une enquête sur COMMODO ET INCOMMODO.

Pour cela, toute personne désirant présenter ses observations concernant le projet précité est

tenu de se présenter au siège de la commune de Khénifra (service de la police administrative) à

l'effet de les enregistrer sur le registre ouvert durant toutes les heures de travail.

N° 952/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
Commune Ouled Freiha
Direction des Services Communeur
Bureau de planification, études, des marchés, des travaux et entretien

PROGRAMME PRÉVISIONNEL TRIENNAL

Maître d'ouvrage : Président du conseil communal de Ouled Freiha
Année budgétaire : 2025

Le programme prévisionnel des marchés que Président du conseil communal de Ouled Freiha (maître d'ouvrage) envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est arboré ci-après :

A) Prestations de travaux

		Année budgétaire 2025				
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Forage de puits d'exploitation aux douars relevant de la commune Ouled Freiha sis à la Province de Settat relevant de la Région Casablanca-Settat	Commune Ouled Freiha	300.000,00	Appel d'offres ouvert	Avril 2025	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

		Année budgétaire 2026				
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Adduction d'eau potable aux divers douars relevant de la commune Ouled Freiha sis à la Province de Settat relevant de la région Casablanca-Settat	Commune Ouled Freiha				
2	Forage de puits d'exploitation aux douars relevant de la commune Ouled Freiha sis à la Province de Settat relevant de la région Casablanca-Settat	Commune Ouled Freiha				

		Année budgétaire 2027				
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Adduction d'eau potable aux divers douars relevant de la commune Ouled Freiha sis à la Province de Settat relevant de la région Casablanca-Settat	Commune Ouled Freiha				
2	Forage de puits d'exploitation aux douars relevant de la commune Ouled Freiha sis à la Province de Settat relevant de la région Casablanca-Settat	Commune Ouled Freiha				

B) Prestations services

		Année budgétaire 2025				
N°	Objet	Lieu d'exécution	Mode de passation	Mois de publication	Observations	
1	Affermage du sous hebdomadaire de la Commune de Ouled Freiha sauf l'habitat communal au titre des années : 2025 et 2026.	Commune Ouled Freiha	Appel d'offres ouvert	Mars 2025	---	
1	Affermage de l'habitat communal relevant de la Commune Ouled Freiha au titre de l'année : 2026.	Commune Ouled Freiha	Appel d'offres ouvert	Novembre 2025	---	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

		Année budgétaire 2026				
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Affermage du sous hebdomadaire de la Commune de Ouled Freiha sauf l'habitat communal au titre des années : 2027 et 2028.	Commune Ouled Freiha				
2	Affermage de l'habitat communal relevant de la Commune Ouled Freiha au titre de l'année : 2027.	Commune Ouled Freiha				

		Année budgétaire 2027				
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Affermage de l'habitat communal relevant de la Commune Ouled Freiha au titre de l'année : 2028.	Commune Ouled Freiha				

N° 951/PA

MAISON ELALAMI - SARL

Aux termes d'un acte SSP en date du 11/02/2025, il a été constitué une SARL, à 1. Dénomination : MAISON ELALAMI - SARL
2. Capital : 100 000,00 Dh
3. Gérance : ALAMI OUALI ISMAIL, CIN C916151
4. Siège : 10, Rue liberté, 3ème étage, Apt. N°5, Casa
5. Objet : Activité de boulangerie et pâtisserie traditionnelle marocaine
6. Durée : 99 Années.
Le dépôt légal et le RC ont été effectués au Greffe du TC de Casa par le OMP/PC en date du 13/02/2025. Sous le numéro 957670, et inscrit au registre de commerce sous le numéro 661867

N°959/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
Avis d'appel d'offres ouvert international
Sur offres de prix
N° 07/2025

Le 07 AVRIL 2025 à 10h30, il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix, N°07/2025 ayant pour objet : La réalisation des prestations événementielles dans le cadre de l'évènement « Marrakech capitale de la jeunesse du monde islamique pour 2025 » au profit du Département de la Jeunesse du Ministère de la Jeunesse de la Culture et de la Communication - en lot unique -
Le dossier d'appel d'offres sur offres des prix doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 49 966723,00DHS TTC (Quarante-neuf Million Neuf Cent Soixante-six Mille Sept Cent vingt-trois Dirhams TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 700 000,00 DHS (Sept cent mille dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N°960/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE DAR BOUAZZA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
SUR OFFRES DES PRIX
N° 03/2025

(SEANCE PUBLIQUE)
Le Jeudi 20 Mars 2025 à 11 heures, il sera procédé au bureau du président de la Commune de Dar Bouazza à l'ouverture des plis de l'Appel d'Offres Ouvert international sur offres de prix N° 03/2025 du 20/03/2025 pour l'achat de produits pharmaceutiques pour le BCh de la Commune Dar Bouazza

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.372.200,00 DHS TTC (UN MILLION TROIS CENT SOIXANTE DOUZE MILLE DEUX CENT DIRHAMS TTC).
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20.000,00 DH (VINGT MILLE DHS).
-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics
-Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de Consultation.

N°961/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA SRAGHNAS
CERCLE DE TAMELLALET
CAIDAT DE ZEMRANE CHARQUIA
COMMUNE ZEMRANE CHARQUIA

Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres des prix
N° : 01/2025
(Séance publique)
Le : mercredi 26 mars 2025 à : 11 : 00 H, il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Zemrane Charquia Province D'El Kelaa Sragnas à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des

prix N° : 01/2025 relatif à l' : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PISTES EN BICOUCHE D'UNE LONGUEUR DE 5.00 KM AUX DIFFERENTS DOUARS DE LA COMMUNE ZEMRANE CHARQUIA PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau des marchés de la Commune Zemrane Charquia ou peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 48 000,00 DHS (QUARANTE HUIT MILLE DHS 00 CENTIMES) TTC.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 900,00 DHS (NEUF CENTS DIRHAMS)
Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-341 du 08-03-2023 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargées du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation

des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de

l'économie et des finances chargées du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation de l'appel d'offres.

N° 962/PA

Ouverture d'enquête publique

En vertu de l'arrêté, émis par le Gouverneur de la Province de Guercif N°: 27 en date du 17 Février 2025, il sera procédé au siège de la Commune de Houara Ouled Rahhou, Province de Guercif, à l'ouverture d'une enquête publique durant 20 jours à partir du 06 Mars 2025, au sujet de l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'exploitation et de Valorisation du Sel de la Site «NADIR SEL» SARL.
Le dossier de l'enquête publique est disponible au siège de la commune de Houara Ouled Rahhou indiquée ci-dessus.

N° 957/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT

DRCBAPRESM

PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL MODIFICATIF N°03

Maître d'ouvrage : Commune de Settat
Année Budgétaire : 2025

Le programme prévisionnel des marchés que la commune de Settat envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est présenté ci-après:

Au lieu de :

c) Prestations de service :

Année budgétaire 2025

N°	DESIGNATIONS	LIEUX D'EXECUTION	ESTIMATION PREVISIONNELLE	MODE DE PASSATION	MOIS DE PUBLICATION	MARCHE RESERVE PME+JEI+UC+AE
1	Etude technique de voiries	Commune de Settat	600 000,00	A.O.O.S	Du 03/01/2025 Au 30/09/2025	
9	Etude technique et consultation architecturale d'un centre d'accueil	Commune de Settat	1 500 000,00	A.O.O.N	Du 03/01/2025 Au 30/09/2025	
10	Etude et assistance technique d'aménagement des abattoirs	Commune de Settat	1 000 000,00	A.O.O.S	Du 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réservé

Devient :

Année budgétaire 2025

c) Prestations de service :

N°	DESIGNATIONS	LIEUX D'EXECUTION	ESTIMATION PREVISIONNELLE	MODE DE PASSATION	MOIS DE PUBLICATION	MARCHE RESERVE PME+JEI+UC+AE
1	Etude technique de voiries	Commune de Settat	600 000,00	A.O.O.S	Du 03/01/2025 Au 30/09/2025	
9	Etude technique et consultation architecturale d'un centre d'accueil	Commune de Settat	1 500 000,00	A.O.O.N	Du 03/01/2025 Au 30/09/2025	
10	Etude et assistance technique d'aménagement des abattoirs	Commune de Settat	1 000 000,00	A.O.O.S	Du 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réservé
11	La gestion déléguée du souk hebdomadaire de Settat	Commune de Settat	600 000,00/Mois	Appel à la concurrence	Du 24/02/2025 Au 30/09/2025	

N° 958/PA

Etude Maître Abdelaziz Ennahal
Notaire
405, Bd Al Qods,
Résidence Assakane
Al Anik Hay Al Osmaria,
1^{er} étage n°05
Casablanca
Tél : 05.22.21.75.79
Fax : 05.22.21.76.95

Aux termes d'un acte authentique en date du 25/01/2025, aux rapports de Me. Abdelaziz Ennahal, notaire à Casablanca, monsieur Amine Taha, CIN n°BK289900 et monsieur Ilias Taha, CIN n°BK289899, ont fait par parts égales entre eux une donation des parts sociales et les comptes courants y attaché à monsieur Hamza Taha, CIN n°BW20870 à raison de 10.050 parts sociales en pleine propriété et 3.350 ont les propriétés et à madame Karza Idrissi Machichi à raison de 10.050 parts sociales en les usufruit de leurs parts sociales dans la société dite «Ewing School», au capital de 6.700.000,00 DHS, et dont le siège social est à Casablanca, 61, avenue Lalla Elyakoute angle Mustapha El Madri, 1^{er} étage.
Confirmation de la nomination de monsieur Bouchaib Taha, CIN n°B485905, gérant unique de ladite société « Ewing School » et la refonte des statuts.
Le dépôt légal a été déposé au tribunal de commerce de Casablanca en date du 13/02/2025 sous le n°957750.

N° 1021/PA

« FIDMAG-CONSEIL » S.A.R.L.
Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca
(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99
ELNO TRAV
Cession de parts sociale
- Au terme d'un Procès-verbal de l'AGE de la société « ELNO TRAV » S.A.R.L., du 01/08/2024 enregistré le 03/09/2024, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit :
* Cession de (200 Parts) dans la société par :
* Le Cédant : Mr EL KADDOUMI SAID (200 Parts Sociales)
* Le Cessionnaire : Mr NOUAR SAID (200 Parts Sociales)
* La démission de Mr EL KADDOUMI SAID et Mr NOUAR SAID de leurs fonctions de Co-Gérants dans la société « ELNO TRAV » S.A.R.L.
* La Nomination de Mr NOUAR SAID en tant que Gérant Unique de la société « ELNO TRAV » S.A.R.L.
* La Modification des articles 6, 8 et 17 des statuts
* La Mise à Jour des Statuts (suite aux différentes modifications)
- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca. Le 20/02/2025 Sous N° 959146 Immatriculé au Registre de Commerce sous N° 614015 / Casablanca.

N°963/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert National
N° 09/2025

Le 20 Mars 2025 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROU DANNT sis à Rue Serrat M'Haïta à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 09/2025 du 20 Mars 2025 à 10h pour :
Etude géotechnique de construction de la RP1705 du PK30+000 au PK 61+000 sur une longueur de 31Km Province de Taroudant.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés accessible à l'adresse : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 157.740,00 dhs (Cent Cinquante Sept Mille Sept Cent Quarante dirhams, 00 cts).
* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3.000,00 dhs (Trois Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 964/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert National
N° 10/2025

Le 20 Mars 2025 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROU DANNT sis à Rue Serrat M'Haïta à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 10/2025 du 20 Mars 2025 à 11h pour :
Etude géotechnique d'un ouvrage d'art sur Oued Sidi Dahmane au PK91+000 de la RN10 dans la Province Taroudant.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 132.000,00 dhs (Cent Trente Deux Mille dirhams, 00 cts).
* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2.000,00 dhs (Deux Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 965/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Territoriale et des Eaux et Forêts

Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°17/2025

(APPEL D'OFFRES RÉSERVÉ AUX TRÈS PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, AUX COOPÉRATIVES, AUX UNIONS DE COOPÉRATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS)

Le Jeudi 20 Mars 2025 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 17/2025 du 20/03/2025 pour objet : La réalisation des travaux d'aménagement de la piste rurale ADAR N'OUTAYAD AIT ALI OYOUSSEF sur 2,5 km au niveau de la Commune Territoriale de Tilloguicht, Cercle Ouaouizeght, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Millions Sept Cent Quarante Trois Mille Huit Cent Quarante Huit Dirhams Quatre Vingt Centimes (3 743 848,80 Dhs)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Soixante-Dix Mille Dirhams (70 000,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 966/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
DIRECTION
PROVINCIALE
DE LA JUSTICE A BENI
MELLAL.

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT INTERNATIONAL
A MAJORATION N°
07/2025/DPBM

(Marché reconductible)
Le 09/04/2025 à 11H00, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le directeur provincial de la justice à Beni Mellal sis à direction provinciale de la justice à Beni Mellal quartier moderne résidence Othmane Beni Mellal à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert international à majoration relatif à : « Le gardiennage et la sécurité des bâtiments administratifs de la Cour d'Appel de Beni Mellal et les tribunaux de son ressort en lot unique ».

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 4 784 436,96 DH TTC (Quatre millions sept cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent trente-six Dirhams et quatre-vingt-seize Centimes TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 90 000 DH (quatre-vingt-dix Mille Dirhams)

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135

du décret relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de consultation.

N° 967/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
Direction Régionale Marrakech Safi
Direction Provinciale De Safi

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 01/2025 /MJCC/DJ
SAFI

Réservé aux très petites, aux petites et moyennes entreprises, aux unions coopératives, aux unions des coopératives et aux auto-entrepreneurs
Séance publique

Le 10/03/2025 à 10 H heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de la Jeunesse de SAFI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°01/2025/ MJCC/DJ SAFI relatif à la Prestation de restauration Collective des bénéficiaires de la formation dans les colonies de vacances relevant de la Direction Provinciale du ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication- département de la jeunesse de Safi.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 72 080, 00 Dirhams (Soixante Douze mille Quatre Vingt DHS) TTC

Le cautionnement provisoire est fixé à : 1300 Dirhams (Mille Trois Cent Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique, au portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 968/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Région Casablanca-Settat
Province de Settat
Cercle Settat Jenouba
Caidat Oud Bouzri
Commune de Sidi Med Ben RAHAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : SMBR 01/2025

Le mardi 25 mars 2025 à dix (10) heures matin il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune de Sidi Med Ben Rahal - Province de Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour la réalisation : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE DE LA COMMUNE SIDI MOHAMED BEN RAHAL- LOT UNIQUE -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la commune de Sidi Med Ben Rahal - Province de Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20 000,00 dhs (Vingt Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

1 102 600,00 dhs T.T.C. (un million cent deux mille six cent quatre-vingt Dirhams, 00 cts) Toutes Taxes Comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 22, 26, 29, 30,31,32 et 34 du Décret du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 chaabane 1444 (8 MARS 2023) relatif aux marchés publics Les concurrents peuvent :

• Déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA, conformément à l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

- Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE MINIMALE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B	4	B11
J	3	J4

N° 969/PA

Royaume de Maroc
Ministère de l'Intérieur
Préfecture de Safi
Commissariat d'AMEUR
Service Technique

PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL

Le Président du Conseil d'AMEUR
Année Budgétaire 2025-2026-2027

Le programme prévisionnel des marchés que le Président du conseil Communal d'AMEUR envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est présenté ci-après :

a) Prestation de travaux :

Année budgétaire 2025

N°	OBJET	LIEU D'EXECUTION	ESTIMATION PREVISIONNELLE	MODE DE PASSATION	MOIS DE PUBLICATION	OBSERVATION
1	Appel d'offre de maintenance des réseaux d'éclairage public à la commune d'Amour	Commune d'Amour	327 970,40	Appel d'offres	3ème trimestre	Révisé à l'avis, petit et moyen entreprises, de la coopérative, de l'auto-entreprise, conformément à l'article 148 du Décret 2.22.43 du Maroc 2022 relatif aux marchés publics.
2	Tarifs de réalisation de l'éclairage public à la commune	Commune d'Amour	748 174,00	Appel d'offres	3ème trimestre	
3	Etudes et réparation réseaux de réseaux et installation d'électricité	Commune d'Amour	200 000,00	Appel d'offres	3ème trimestre	
4	Aménagement d'un local administratif	Commune d'Amour	400 000,00	Appel d'offres	3ème trimestre	
5	Grands travaux de maintenance des voies via au territoire de la commune	Commune d'AMEUR	1 000 000,00	Appel d'offres	3ème trimestre	
6	Tarifs de construction des voies et de pistes dans le domaine foncier - Voir Desautels des Elghabs	Commune d'AMEUR	1 000 000,00	Appel d'offres	3ème trimestre	
Total			6 677 155,40			

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	OBJET	LIEU D'EXECUTION
1	Travaux d'aménagement des terrains de sport	Commune Amour
2	Travaux d'aménagement des espaces publics	
3	Travaux d'aménagement des marchés quartier	
4	Travaux d'aménagement des espaces vert	
5	Réalisation de l'éclairage public de la RN1	

Année budgétaire 2027

N°	OBJET	LIEU D'EXECUTION
1	Grands travaux de maintenance des voies	Commune Amour
2	Grands travaux de réseaux d'éclairage public	
3	Aménagement de la route Sidi Ibrahim	
4	Grands travaux de maintenance des voies	
5	Grands travaux de maintenance des réseaux d'éclairage public	
6	Création d'un espace de loisir	
7	Réalisation de l'éclairage public à la commune	

b) Prestation de services :

Année budgétaire 2025

N°	OBJET	LIEU DE LIVRAISON	ESTIMATION PREVISIONNELLE	MODE DE PASSATION	MOIS DE PUBLICATION	OBSERVATION
1	Achat d'articles de sport	Commune d'Amour	100 000,00	Appel d'offres	1ère trimestre	Révisé à l'avis, petit, petit et moyen entreprises, de la coopérative, de l'auto-entreprise, conformément à l'article 148 du Décret 2.22.43 du Maroc 2022 relatif aux marchés publics.
2	Achat matériel d'éclairage public	Commune d'Amour	200 000,00	Appel d'offres	1ère trimestre	
3	Acquisition de matériel mobilier de bureau	Commune d'Amour	100 000,00	Appel d'offres	2ème trimestre	
4	Acquisition de matériel de signalisation	Commune d'Amour	100 000,00	Appel d'offres	2ème trimestre	
5	Acquisition de matériel de paviment	Commune d'Amour	270 000,00	Appel d'offres	2ème trimestre	
6	Acquisition de matériel technique	Commune d'Amour	200 000,00	Appel d'offres	2ème trimestre	
7	Acquisition de véhicules de services	Commune d'Amour	500 000,00	Appel d'offres	1ère trimestre	
8	Acquisition d'un camion équipé d'une chaine et pompe	Commune d'Amour	1 000 000,00	Appel d'offres	1ère trimestre	
9	Acquisition d'une ambulance	Commune d'Amour	400 000,00	Appel d'offres	1ère trimestre	
10	Acquisition d'un fourgon sanitaire	Commune d'Amour	400 000,00	Appel d'offres	1ère trimestre	
Total			3 270 000,00			

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	OBJET	LIEU D'EXECUTION
1	Achat article de sport	Commune Amour
2	Achats matériels d'éclairage public	
3	Achat de mobilier de bureau	
5	Achat matériel informatique	

Année budgétaire 2027

N°	OBJET	LIEU D'EXECUTION
1	Acquisition de matériel audiovisuel	Commune Amour
2	Achat article de sport	
3	Achats matériels d'éclairage public	
4	Achat fournitures bureau papeterie	
5	Achat matériel technique	
6	Achat matériel informatique	

c) Prestation de services :

Année budgétaire 2025

N°	OBJET	LIEU D'EXECUTION	ESTIMATION PREVISIONNELLE	MODE DE PASSATION	MOIS DE PUBLICATION	OBSERVATION
1	Animation artistique et culturelles	Commune d'Amour	200 000,00	Bon de command	2ème trimestre	Révisé à l'avis, petit, petit et moyen entreprises, de la coopérative, de l'auto-entreprise, conformément à l'article 148 du Décret 2.22.43 du Maroc 2022 relatif aux marchés publics.
2	Location du matériel transport et engins	Commune d'Amour	200 000,00	Appel d'offres	1ère trimestre	
3	Location matérielle des Buis	Commune d'Amour	200 000,00	Appel d'offres	2ème trimestre	
4	Etudes et assistance technique	Commune d'Amour	200 000,00	Appel d'offres	2ème trimestre	
Total			800 000,00			

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	OBJET	LIEU D'EXECUTION
1	Animation artistique et culturelles	Commune Amour
2	Location du matériel transport et engins	
3	Etude et assistance technique	
4	Etudes technique	

Année budgétaire 2027

N°	OBJET	LIEU D'EXECUTION
1	Animation artistique et culturelles	Commune Amour
2	Location du matériel transport et engins	
3	Etude et assistance technique	
4	Etudes technique	
5	Animation artistique et culturelles	



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien,
Notre avenir**



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Portrait



Mohamed Amra

De l'ado français voyou au "plus grand des bandits"

Il était depuis mai le fugitif le plus recherché de France. Arrêté samedi en Roumanie après neuf mois de traque, le narcotrafiquant Mohamed Amra était, jusqu'à son évvasion sanglante, surtout connu comme un délinquant multi-récidiviste à la dangerosité mal prise en charge par les autorités.

Malgré ses cheveux et sa barbe teints en orange, Mohamed Amra, alias "La Mouche", est reconnaissable sur les images filmées par la police de Bucarest lors de son interpellation. Son visage, figé depuis mi-mai 2024 sur une "notice rouge" d'Interpol, avait fait le tour de la France et au-delà.

Le narcotrafiquant de 30 ans venait de s'évader lors d'un transfert. Le fourgon pénitentiaire qui le conduisait dans le bureau d'un juge avait été attaqué par un commando lourdement armé, qui avait tué à un péage deux agents pénitentiaires et blessé trois autres.

Les autorités semblent alors découvrir son envergure criminelle.

Et aujourd'hui encore, elles s'efforcent de comprendre comment Mohamed Amra n'a pas été considéré "comme le plus grand de nos bandits" pour reprendre les

mots, en janvier dernier, du ministre de la Justice Gérard Darmanin.

Dès sa jeune adolescence, Mohamed Amra, né à Rouen (au nord-ouest de Paris), est placé en centre éducatif renforcé après avoir commis ses premiers délits "vers l'âge de 11 ans", d'après un rapport de l'Inspection générale de la justice (IGJ) de juillet 2024.

A 13 ans, il commet ses premiers vols aggravés.

Entre 2009 et son évvasion, il a été condamné 15 fois, majoritairement pour "des faits de délinquance contre les biens ou des délits routiers".

Ces actions lui valent des allers-retours incessants en prison, avec une détention "presque tous les ans depuis 2014".

"Sans formation", Mohamed Amra, aujourd'hui père d'un petit garçon, "n'a jamais travaillé", note l'Inspection générale de la justice. Son activité semble davantage délictuelle, qualifiée de "moyenne délinquance".

Elle "dérive vers la violence" dès 2015, et des poursuites ultérieures noircissent son profil judiciaire: séquestration de plusieurs personnes en 2019, tentative de meurtre en 2021...

Sa mise en examen en septembre 2023, pour complicité

de meurtre en bande organisée, constitue "le marqueur judiciaire de sa véritable envergure de délinquant impliqué dans la criminalité organisée", selon le rapport. "La date des faits, le 17 juin 2022,

”

Le narcotrafiquant de 30 ans venait de s'évader lors d'un transfert. Le fourgon pénitentiaire qui le conduisait dans le bureau d'un juge avait été attaqué par un commando lourdement armé, qui avait tué à un péage deux agents pénitentiaires et blessé trois autres

révèle de surcroît qu'il y a participé depuis sa cellule du centre pénitentiaire Paris-La Santé", au cœur de la capitale française.

Dans le cadre de cette information judiciaire, sa cellule est sonorisée - signe "d'une dangerosité grandissante" pour l'IGJ. Le magistrat constate alors que Mohamed Amra parvient à poursuivre "ses activités de trafic de produits stupéfiants en ayant recours à la plus grande violence" depuis la prison.

Derrière les barreaux, il voit sa prise en charge évoluer, mais ne sera pas classé détenu particulièrement signalé (DPS).

En "détention ordinaire" jusqu'en septembre 2023, il parvient à exploiter les "failles" de la prison de La Santé, selon l'IGJ, et possède téléphones portables et produits stupéfiants en cellule. Il est plusieurs fois envoyé au quartier disciplinaire.

Transféré à Marseille (sud) à partir du 26 septembre 2023, il est placé à l'isolement, change une à deux fois par mois de cellule, et fait l'objet de fouilles.

Son escorte passe à un "niveau réservé aux personnes détenues dont le profil requiert une sécurisation particulière (...)" et qui implique la

présence de trois agents et un conducteur", souligne l'IGJ.

Il est transféré à Evreux (ouest de Paris) en avril 2024.

Les forces de l'ordre découvrent qu'il a mis un contrat potentiel sur la tête d'un surveillant.

Il est alors placé sous surveillance renforcée le 5 mai 2024, et change de cellule "tous les trois jours".

Les personnels découvrent qu'il en a photographié les barreaux.

Le 13 mai, sa cellule est fouillée: un barreau a été scié. Une enquête est ouverte.

Le 14, il parvient à s'évader.

Dans son rapport, l'Inspection avait notamment conclu que l'administration pénitentiaire avait évalué de façon "adaptée" le comportement de Mohamed Amra, mais que sa véritable dangerosité, constatée par les magistrats instructeurs, "aurait dû être révélée aux établissements pénitentiaires qui en assuraient successivement la garde aux fins de prendre toute mesure de sécurisation".

L'exécutif en a fait depuis le symbole des narcotrafiquants à mettre à l'isolement total dans une prison de haute sécurité, afin d'éviter une nouvelle "affaire Amra".

Sport

Liga : Le Real surclasse Gérone et revient à hauteur du FC Barcelone



Après trois journées consécutives sans victoire, le Real Madrid, champion d'Espagne en titre, a repris sa marche en avant en Liga dimanche en dominant Gérone (2-0) sur sa pelouse du Santiago Bernabéu, et revient à hauteur du FC Barcelone, toujours leader.

Sans son milieu anglais Jude Bellingham, suspendu deux matchs après son expulsion polémique contre Osasuna (1-1), le géant espagnol (2e, 54 points) a renoué avec le succès grâce

à l'éternel Luka Modric, 39 ans, auteur du premier but de la partie d'une superbe demi-volée de l'extérieur de la surface (41e, 1-0) et au Brésilien Vinicius Junior (83e, 2-0), enfin décisif après trois mois de disette en championnat.

Une victoire importante, permettant au Real de repasser devant son rival et voisin l'Atlético (3e, 53 points), son futur adversaire en huitièmes de finale de la Ligue des champions, et de revenir à égalité de points

du Barça (1er, 54 points).

Barcelone et l'Atlético s'affrontent mardi en demi-finale aller de Coupe du Roi, tandis que le club merengue ira à Saint-Sébastien défier la Real Sociedad mercredi.

Loin de son niveau de la saison dernière, terminée à une troisième place historique après plusieurs mois à tenir tête aux grands d'Espagne, Gérone reste douzième (31 points). Très peu dangereux, les Catalans n'ont pas réussi à tromper la vigilance du gardien belge Thibaut Courtois, à nouveau impérial sur sa ligne (4e, 30e).

Très en jambes, le Brésilien Vinicius Jr, qui restait muet en Liga depuis le mois de novembre, a d'abord manqué de réussite dans le dernier geste, trouvant notamment la barre en seconde période (58e), mais il a fini par doubler la mise en fin de rencontre après un superbe une-deux avec Kylian Mbappé (83e, 2-0).

L'attaquant français, en feu depuis début 2025 et buteur lors ses quatre derniers matchs, dont un triplé contre Manchester City mercredi, n'est cette fois-ci pas parvenu à faire gonfler ses statistiques malgré plusieurs occasions.

Cette rencontre a notamment été marquée par plusieurs chants de la part des supporters madrilènes contre une supposée "corruption à la Fédération", alors que le club merengue

s'est lancé ces dernières semaines dans une guerre institutionnelle contre le système arbitral, après des décisions litigieuses en sa défaveur en Liga.

A l'aube d'un enchaînement démentiel de matchs à fort enjeu tous les trois jours, le champion d'Europe en titre, toujours privé de Dani Carvajal et d'Eder Militao, a célébré le retour bienvenu du défenseur autrichien David Alaba, 32 ans, dans son onze de départ, après plus d'un an d'absence.

Plus tôt dans l'après-midi, l'Athletic Bilbao (4e, 48 points) a écrasé (7-1) le promu Valladolid (20e, 15 points) avec notamment un superbe doublé de l'ailier espagnol Nico Williams, et deux autres réalisations de son frère aîné Iñaki et du meneur de jeu basque Oihan Sancet.

Vainqueur à Getafe (2-1) plus tard dans la soirée, le Betis Séville (7e, 35 points) a réalisé une bonne opération au classement grâce à un doublé de l'international espagnol Isco, mais a perdu le Brésilien Antony, passeur décisif pour l'ex-joueur du Real Madrid, puis exclu en toute fin de match.

Futur adversaire du Real en Coupe du Roi mercredi, la Real Sociedad (8e, 34 points) s'est logiquement imposée (3-0) face à Leganés (16e, 24 points).

Le Séville FC (13e, 31 points) devait accueillir Majorque (9e, 34 points) hier pour clôturer cette 25e journée.

Liverpool domine City et survole la Premier League

Liverpool et Mohamed Salah ont prolongé les misères du quadruple tenant du titre Manchester City (2-0), dimanche, et frappé un grand coup dans une Premier League qui leur semble plus que jamais promise.

La rencontre à l'Etihad stadium a ressemblé à un passage de relais entre le leader intouchable (64 pts) et le champion dépossédé (4e, 44 pts), géant de la dernière décennie décroché, vingt points derrière.

Manchester City n'avait pas Erling Haaland, blessé, et Liverpool avait Salah, en majesté, ce qui explique en grande partie le résultat du jour.

L'ailier égyptien, Ballon d'or en puissance, a inscrit son 25e but en 27 matches de Premier League sur un service de Dominik Szoboszlai (14e, 1-0), à qui il a ensuite rendu la pareille (37e, 2-0).

Salah a marqué et donné une passe décisive dans onze matches de championnat, une performance inédite en une même saison dans l'élite européenne depuis Lionel Messi avec Barcelone en 2014-2015.

"Ça ne peut pas m'embêter de parler de lui, franchement! Non, il a été incroyable", en

à ri son coéquipier Andy Robertson à l'antenne de la BBC. "Il est dans un autre monde en ce moment".

L'Égyptien constitue l'arme principale, mais pas unique, de l'entraîneur Arne Slot, dont les débuts à Liverpool s'apparentent à un rêve éveillé.

Le successeur de Jürgen Klopp compte désormais onze points d'avance et un match en plus qu'Arsenal (2e, 53 pts), le dauphin défait la veille par West Ham.

Les supporters de Liverpool croient plus que jamais à un premier titre depuis 2020, ils l'ont même chanté dimanche à l'Etihad: "Nous allons remporter le championnat" (We're gonna win the league, en version originale).

"Je n'ai pas entendu, j'étais tellement fatigué!", a réagi Szoboszlai sur Sky Sports. "Nous devons rester calmes et continuer à avancer, et à la fin, j'espère que nous y parviendrons", a ajouté le milieu hongrois.

La Ligue des champions est également un trophée convoité par l'équipe au maillot rouge, à condition d'éliminer le Paris Saint-Germain en huitièmes de finale les 5 et 11 mars.

Manchester City a été sorti de la grande coupe d'Europe, mercredi en barrages par le Real Madrid, et il n'est pas certain qu'il la retrouvera la saison prochaine.

La quatrième place, qualificative pour la C1, est désormais sous la menace directe de quatre équipes: Aston Villa (8e, 42 pts), Chelsea (7e, 43 pts), Bournemouth (6e, 43 pts) et Newcastle (5e, 44 pts).

Pep Guardiola a préféré positiver, cependant. "Même avec le nombre d'absents, nous avons très bien joué contre cette équipe" qui est toujours très "menaçante", et il a juste "manqué" un petit quelque chose face au but, a commenté l'entraîneur espagnol.

Dans l'après-midi, Newcastle a remporté par 4 à 3 un drôle de match contre Nottingham Forest à St James's Park, où il a affiché deux visages: rouleau compresseur avant la mi-temps, hôte opprimé au retour des vestiaires.

Les "Magpies", menés après six minutes, ont emporté Forest avec quatre buts en l'espace de onze minutes, dont les deux derniers au crédit du serial-buteur Alexander Isak (33e, 34e).

En première période, "ils nous ont tout

simplement marché dessus", a réagi l'entraîneur Nuno Espírito Santo. Mais en seconde, Newcastle a éteint la lumière et Nottingham en a profité par Nikola Milenkovic (63e, 4-2) et Ryan Yates (90e, 4-3).

Après cette remontée inachevée, Forest compte trois défaites en quatre matches de championnat, soit presque autant que lors des 22 premières journées (quatre).

Pablo Longoria Pas de corruption dans le foot français

"Je tiens à dire qu'il n'y a pas de corruption dans le foot français", a admis lundi dans une interview à l'AFP le président de l'Olympique de Marseille Pablo Longoria, assurant "regretter" d'avoir utilisé ce terme.

"La forme n'était pas appropriée et ce mot, je le regrette", a déclaré Longoria à propos de sa colère après le match Auxerre-Marseille (3-0), qu'il explique par "beaucoup de décisions arbitrales sur lesquelles (il) considère que l'OM a été défavorisé".

Double d'Achraf Hakimi pour la victoire du PSG à Lyon

Aboukhhal s'offre l'un des plus beaux buts de la saison



Auteur d'un doublé, l'international marocain Achraf Hakimi a largement contribué à la victoire du Paris-Saint Germain dimanche en déplacement chez l'Olympique de Lyon (2-3), en clôture de la 23ème journée du championnat de France de football (Ligue 1).

Le capitaine des Lions de l'Atlas a ouvert le score à la 53ème minute de jeu au Groupama Stadium face aux Lyonnais, avant de récidiver à dix minutes du sifflet final. Entre-temps, Ousmane Dembélé avait doublé la mise pour les Parisiens, soit son 17ème but de la saison, confortant son statut de meilleur joueur de Ligue 1.

Avec cette performance, l'international marocain continue de s'imposer en tant que valeur sûre du PSG et comme l'un des meilleurs latéraux au monde. Cette semaine, il a été élu dans le Onze idéal des huitièmes de finale de la Ligue des champions.

Dans un sondage organisé par le quotidien L'Équipe après le tirage au sort de ce prestigieux

tournoi européen, Achraf Hakimi, avec ses remarquables performances, est désigné sans surprise comme le meilleur latéral.

En effet, le Lion de l'Atlas est devenu le meilleur co-passeur de la Champions League avec cinq passes décisives, un record qu'il partage avec Joshua Kimmich (Bayern Munich), Raphinha (FC Barcelone), De Ketelaere et Zappacosta (Atalanta).

Le PSG affrontera en huitième de finale (aller et retour) Liverpool, les 5 et 11 mars prochains.

Suite à leur succès à Lyon, le 18ème de la saison, les Parisiens, toujours invaincus, ont conforté leur statut de leader de Ligue 1 avec un total de 59 points, désormais à 13 unités devant l'Olympique de Marseille, qui a lourdement chuté samedi à Auxerre (3-0).

De son côté, l'international marocain Zakaria Aboukhhal a inscrit, dimanche, l'un des plus beaux buts de la Ligue 1 cette saison, en ouvrant le score pour le FC Toulouse d'un magnifique retourné acrobatique sur la pelouse du Havre (1-4), di-

manche soir pour le compte de la 23ème journée.

Le Lions de l'Atlas, à la réception d'un centre en cloche de son coéquipier Shavy Babicka en pleine surface de réparation adverse, a donné l'avantage aux siens dès la 9ème minute de jeu d'un superbe ciseau acrobatique plein de maîtrise.

L'international marocain de 25 ans a inscrit à cette occasion son septième but de la saison en Ligue 1.

Grâce à cette victoire, la huitième de la saison, les Violets sont 10èmes au classement avec 30 points.

Zakaria Aboukhhal avait rejoint le FC Toulouse en 2022 pour un contrat de quatre ans en provenance du club néerlandais d'AZ Alkmaar, remportant avec sa nouvelle équipe la Coupe de France en 2023.

Le jeune ailier a fait ses débuts avec les Lions de l'Atlas sous la houlette de l'entraîneur Vahid Halilhodžić en 2020, prenant part à la Coupe d'Afrique 2021 et à la Coupe du monde 2022.

Sannadi marque son premier but avec l'Athletic Bilbao

L'attaquant marocain Maroan Sannadi a marqué son premier but pour ses grands débuts avec l'Athletic Bilbao, dimanche au stade San Mamés de Bilbao lors du match de la 25ème journée de la Liga contre Valladolid 7 - 1.

Alors que l'Athletic menait 2-0, le joueur marocain, qui a rejoint le club basque cet hiver après une impressionnante saison au Barakaldo, a inscrit un but à la 43e minute de la rencontre.

Sur nommé l'éléphant africain, Maroan Sannadi avait assuré que son plus grand rêve est de porter le maillot de la sélection nationale marocaine.

Sannadi a signé un parcours remarquable cette saison avec le Barakaldo FC en inscrivant 11 buts en 20 matchs et en se hissant en tête du classement des buteurs de la D3 espagnole.



AfroBasket 2025 Cuisant échec du Cinq national

La sélection marocaine de basketball s'est inclinée face à son homologue malienne sur le score de 66 à 80, dimanche à Rabat lors de son dernier match du groupe A des éliminatoires de l'AfroBasket 2025. La sélection nationale termine dernière du groupe A, alors que le Mali, la RD Congo et le Soudan du Sud ont poignonné leurs tickets pour l'AfroBasket 2025, prévu du 12 au 24 août en Angola.

Karaté Tenue de l'Assemblée de la FRMKDA

La Fédération Royale marocaine de karaté et disciplines associées (FRMKDA) a tenu son Assemblée générale ordinaire (AGO) au titre de la saison sportive 2023-2024, samedi à Bouznika.

Au cours de cette AGO, les rapports moral et financier ont été adoptés à l'unanimité, en présence de représentants du ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, ainsi que du Comité national olympique marocain (CNOM).

L'AGO a également été marquée par l'élection des membres du nouveau Bureau directeur de la Fédération, présidé par Mohamed Mouktabil, ainsi que des membres des instances disciplinaires et des commissions.

Dans une allocution de circonstance, M. Mouktabil, président de la FRMKDA, a souligné que la forte présence des acteurs du karaté à cette AGO témoigne de leur engagement en faveur du sport national, mettant en avant sa volonté de promouvoir cette discipline et de renforcer son rayonnement aux niveaux continental et international.

Botola Pro D1 : AS FAR-Raja débouche sur un nul blanc

L'AS FAR, qui recevait à Kénitra, et le Raja de Casablanca se sont neutralisés sur les scores de zéro partout, dimanche en match de la 22ème journée de la Botola Pro D1 de football.

Suite à ce match nul, le club militaire occupe la quatrième place avec 38 points, alors que les Verts sont septièmes avec 32 unités.

Pour sa part, la Renaissance de Zemamra s'est imposée à domicile face à l'Ittihad de Tanger par 2 à 0 grâce aux buts de Mahmoud Benhalib sur penalty (30e) et Amine Azri (78e).

Après cette victoire, la Renaissance de Zemamra rejoint le Wydad de Casablanca à la deuxième place avec 40 points. L'Ittihad de Tanger est 11e avec 26 unités.

Enfin, l'Union Touarga, qui recevait à Khémisset, s'est imposée face au Hassania d'Agadir sur le score de 2 à 1. Le but des visiteurs a été inscrit par Assane Beye à la 58e minute, avant que Mouad Dahak, auteur d'un doublé, ne donne l'avantage à l'Union Touarga (73e sp, 81e).

Suite à cette victoire, l'Union Touarga occupe la 10e place au classement avec 27 unités, ex æquo avec le COD Meknès, tandis que son adversaire du jour est 13e (22 pts).

Résultats

JSS-RSB : 0-4
MAS-SCCM : 1-0
WAC-CODM : 0-0
MAT-DHJ : 1-3
OCS-FUS : 0-0
RCAZ-IRT : 2-0
ASFAR-Raja : 0-0
UTS-HUSA : 2-1

Classement

Botola Pro D1 (NWT)	PTS	J	V	N	D	P	MP	MC	DIFF
01 RSB	55	22	17	4	1	37	5	28	
02 WAC	46	22	11	7	4	34	21	13	
03 RCAZ	46	22	12	4	6	28	15	12	
04 FAR	38	22	18	8	4	33	18	15	
05 FES	36	22	18	5	6	32	18	14	
06 MAS	36	22	18	5	6	25	19	6	
07 RCA	32	22	8	9	6	24	29	4	
08 OCS	31	22	8	7	7	25	25	-1	
09 DHJ	38	22	7	7	8	26	30	-4	
10 UTS	27	22	6	9	7	25	25	0	
11 CODM	27	22	6	9	7	21	30	-4	
12 IRT	26	22	6	8	8	26	29	-3	
13 HUSA	22	22	6	4	12	21	27	-6	
14 JSS	22	22	5	7	10	16	29	-13	
15 MAT	12	22	2	5	14	14	29	-15	
16 SCCM	4	22	0	4	18	10	51	-41	

Pêcheurs et champions de voile unis contre la pollution à Rio

Sous un soleil écrasant, le pêcheur brésilien José Antonio Crispin pousse une brouette pleine de débris ramassés sur une plage ultra-polluée de la petite île de Pombeba, dans la baie de Guanabara, à Rio de Janeiro.

"Avant, on attrapait vingt à trente kilos de poisson dans nos filets. Maintenant, on ne trouve dans nos filets que des déchets, des déchets, et encore des déchets. Pas moyen de survivre de cette façon", déplore auprès de l'AFP ce sexagénaire au visage buriné.

A ses côtés, une cinquantaine de personnes, pêcheurs et bénévoles, bravent la canicule pour ramasser sacs plastiques, pneus ou bouteilles qui jonchent les plages de cette île qui offre une vue panoramique sur la zone portuaire de Rio toute proche.

Parmi ces bénévoles, Martine Graef, double championne olympique de voile, venue avec d'autres membres de son équipe Mubadala Brasil, en lice pour le circuit international de régates SailGP, à bord de catamarans F50.

"Aujourd'hui, il y a beaucoup de beaux discours, mais ce que l'on veut,

ce sont des actes qui font la différence", dit la jeune femme de 34 ans, qui a décroché sa première médaille d'or olympique dans cette même baie de Guanabara, aux Jeux de Rio, en 2016.

La pollution de cette baie aux paysages iconiques qui s'étend sur 400 km² avait alors suscité de nombreuses polémiques, comme celle des eaux de la Seine avant les JO de Paris-2024.

Et au vu des quatre tonnes de déchets ramassés en une journée, remplissant des centaines de sacs acheminés par bateau sur le continent, le problème reste entier à Pombeba.

Le plastique est recyclé par une coopérative et les pêcheurs reçoivent une rémunération pour compenser en partie la perte de revenus causée par la pollution. Julia Poncioni, 37 ans, ingénieure environnementale et ancienne pratiquante de voile à haut niveau, se veut "porteuse d'espoir" en organisant ces journées de nettoyage sur la baie, avec son ONG Nas Marés (Dans les marées). Elle espère surtout marquer les esprits pour que les responsables politiques intensifient leurs efforts afin de



protéger cette baie où sont déversées des eaux usées sans aucun traitement.

L'île de Pombeba est un exemple emblématique. De par sa position dans la baie, elle s'est transformée en aimant à déchets convoyés par les courants et la houle.

Vue de loin, avec sa végétation luxuriante, c'est une petite oasis verte au milieu des cargos et des grues du port de Rio. Mais il suffit de s'approcher pour voir les amas de débris imbriqués sur la plage, environ 80 tonnes

selon les estimations des experts.

"Ce n'est pas seulement un problème des habitants de Rio ou du Brésil, c'est un problème mondial", alerte Julia Poncioni.

"Il faut mettre fin à ce tsunami de plastique. L'humanité produit 400 millions de tonnes de plastique par an et onze millions de tonnes finissent dans les océans", poursuit-elle.

Sur l'île de Pombeba, le groupe de recherche Biotema mène une étude sur la toxicité des micro-plastiques.

"Une fois qu'ils sont consommés par des micro-organismes aquatiques, ils peuvent arriver jusqu'à notre organisme et devenir toxiques", explique André Salomao, responsable de l'équipe de chercheurs qui recueille des échantillons de sable et de résidus de plastique dans des récipients en verre. Les résultats de l'étude doivent servir à mieux comprendre l'impact de la pollution dans cet écosystème et ont pour vocation d'inspirer des politiques publiques.

L'entreprise Aguas do Rio, qui a remporté en 2021 les enchères de privatisation du système local de traitement des eaux, s'est engagée à investir massivement dans un nouveau programme de dépollution de la baie de Guanabara.

Le mois dernier, lors de la présentation de la candidature de Rio de Janeiro et de la ville voisine Niteroi pour organiser les Jeux Panaméricains de 2031, les autorités ont renouvelé leur engagement de traiter de façon adéquate les eaux usées de dix millions d'habitants de 27 villes de la région d'ici 2030.

Recettes

Briouats de kefta



Ingrédients :

3 Cuil. à soupe d'huile d'olive
1 Gros oignon (rape)
2 gousses Ail (émincées)
2 Cuil. à café de cumin en poudre
2 Cuil. à café de paprika fort
1 Cuil. à café de cannelle en poudre
½ cuil. à café de piment de Cayenne
¼ de cuil. à café de curcuma
500g de Viande d'agneau (hachée)
4 Gros œufs (légèrement battus, plus le jaune de 1 gros œuf, légèrement battu)
2 Brins de persil
Farine
10 Carrés de feuilles de brick
1 Huile végétale (pour frire)
Sel
Poivre noir du moulin

Préparation

Faites chauffer l'huile d'olive dans une poêle à feu moyen, ajoutez l'oignon, l'ail, le cumin, le paprika, la cannelle, le piment de Cayenne et le curcuma, et laissez cuire 3 à 4 minutes, jusqu'à ce que le tout s'attendrisse et que les aromes se développent. Ajoutez l'agneau et faites-le revenir 5 minutes, jusqu'à ce qu'il soit doré et bien cuit.

Ajoutez les œufs et le persil, et poursuivez la

cuisson 1 à 2 minutes. Salez et poivrez.

Transférez dans un saladier et laissez reposer 10 minutes. Couvrez et mettez 30 minutes au réfrigérateur. Sur un plan de travail farine, étalez une feuille de brick, le petit côté face à soi. Réservez les feuilles restantes dans du film alimentaire pour qu'elles ne sèchent pas.

Coupez la feuille en deux de haut en bas. Placez 1 cuillère de farce en haut à droite de chaque demi-feuille, puis rabattez le coin supérieur droit sur la farce de façon à obtenir un triangle.

Poursuivez le pliage jusqu'à l'obtention d'un triangle qui enferme la farce de façon hermétique. Badigeonnez les extrémités de la pâte de jaune d'œuf et pressez pour sceller les briouats. Répétez l'opération avec les ingrédients restants.

Versez l'huile dans une sauteuse et faites-la chauffer à 190 °C. À défaut de thermomètre de cuisine, testez la température de l'huile en y plongeant un dé de pain. Celui-ci doit immédiatement libérer des bulles et devenir doré.

Faites frire les briouats 5 minutes, en procédant en plusieurs fournées, jusqu'à ce qu'ils soient croustillants et dorés.

Sortez-les de l'huile à l'aide d'une écumoire et égouttez-les sur du papier absorbant. Servez chaud.

A l'Opéra de Vienne, une très désagréable odeur de gorgonzola

Les amateurs d'art lyrique viennois peuvent être rassurés: la direction de l'Opéra a ressorti un décor inodore pour la représentation vendredi du Barbier de Séville, après des plaintes signalant de désagréables effluves de fromage.

Le jour de la Saint-Valentin, les amoureux en ont eu pour leur grade. Une odeur fétide s'est dégagée de la scène, faisant fuir certains spectateurs avant l'épilogue du chef-d'œuvre virevoltant de Gioachino Rossini.

"On aurait dit du vieux gorgonzola", a résumé l'un d'eux, sans dévoiler son identité, dans le tabloïd Krone Zeitung.

Contactée par l'AFP, la vénérable institution autrichienne a confirmé avoir "reçu

des plaintes" tout en affirmant que "peu dans le public" étaient partis avant la fin.

Les coupables, de grandes toiles en plastique de couleur suspendues au plafond, ont été remises au placard. "Le matériau s'est altéré pendant la période de stockage, provoquant une très désagréable odeur", a expliqué l'Opéra, dont "la direction technique travaille avec le fabricant pour remédier à ce défaut".

En attendant, un décor datant de 1966, utilisé dans la précédente mise en scène, a fait office de solution de secours cette semaine et sera de nouveau montré vendredi soir. Malgré son vieux âge, personne ne s'est encore plaint d'une odeur rance.

